

MANUEL DE PROCEDURE DE GESTION DES PROPOSITIONS DE
PROJETS DES ENTITES D'EXECUTION A SOUMETTRE AU FONDS VERT
POUR LE CLIMAT

Consultant Principal
El Hassane LAMCHICHI

Maroc

Elaboré par :

Equipe d'appui :
Mme Marion Denantes
Mme Morna Isaac
Cabinet ECo.



SOMMAIRE

RESUME	4
INTRODUCTION.....	6
1. PRESENTATION DES ACTEURS CLES	7
1.1. GREEN CLIMATE FUND - GCF	7
1.1.1. PRESENTATION DU GCF.....	7
1.1.2. CATEGORIES DE PROJETS ELIGIBLES AU GCF	10
1.1.3. CRITERES D'EVALUATION DES PROJETS SOUMIS AU GCF	11
1.2. AUTORITE NATIONALE DESIGNEE - AND	12
1.3. AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE - ADA.....	14
1.3.1. PRESENTATION DE L'ADA.....	14
1.3.2. CHAMPS D'INTERVENTION DE L'ADA	15
1.3.3. POLITIQUE DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DE L'ADA.....	16
2. FORMULATION DES PROPOSITIONS DE PROJETS AU GCF: OUTILS ET CANEVAS.....	17
2.1. CONCEPT NOTE - CN	17
2.1.1. INFORMATION BASIQUE SUR LE PROJET	17
2.1.2. DETAILS DU PROJET / PROGRAMME	18
2.1.3. INFORMATION SUR LE MONTAGE FINANCIER DU PROJET/PROGRAMME	18
2.1.4. PERFORMANCE DU PROJET PAR RAPPORT AUX 6 CRITERES D'INVESTISSEMENTS DU GCF	18
2.1.5. AUTRES ELEMENTS A FOURNIR	19
2.2. FUNDING PROPOSAL - FP	20
2.2.1. INFORMATION SUR LE MONTAGE FINANCIER DU PROJET/PROGRAMME	21
2.2.2. DESCRIPTION DES ACTIVITES ET COMPOSANTES DU PROJET	22
2.2.3. ETUDE DE FAISABILITE TECHNIQUE, ECONOMIQUE, SOCIALE ET FINANCIERE DU PROJET.....	23
2.2.4. ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL ET PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE	24
2.3. POINTS IMPORTANTS A CONSIDERER LORS DE LA PREPARATION D'UNE PROPOSITION DE PROJET GCF	25
3. PROCEDURES ET EXIGENCES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	29
3.1. PROCEDURES DE SOUMISSION DES PROJETS ET DELAIS	29
3.1.1. CONCEPT NOTE - CN	30
3.1.2. FUNDING PROPOSAL - FP	32
3.2. EXIGENCES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES NECESSAIRES DE L'ENTITE D'EXECUTION	35
3.2.1. PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES.....	35
3.2.2. EVALUATION DES CAPACITES TECHNIQUES, FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES DE L'ENTITE D'EXECUTION	36
3.3. EXIGENCES DE MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET APPROUVE PAR LE GCF	36
ANNEXES	39
ANNEXE 1 : TEMPLATE DE LA CONCEPT NOTE - CN	40
ANNEXE 2 : TEMPLATE DE LA FUNDING PROPOSAL - FP.....	7

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Acteurs clés dans le processus de développement de projets GCF.....	7
Figure 2 : Structure du portefeuille de projets GCF.....	8
Figure 3 : Système d'accréditation du GCF	9
Figure 4 : Secteurs d'activité éligibles au GCF	10
Figure 5 : Critères d'investissement du GCF	11
Figure 6 : Critères d'investissement du GCF	19
Figure 7 : Eléments à décrire dans la Concept Note.....	19
Figure 8 : Annexes à fournir avec la « funding proposal »	21
Figure 9 : Illustration de la présentation de la structure financière et le co-financement du projet par composante.....	22
Figure 10 : Schéma de contextualisant du projet	23
Figure 11 : Cycle d'approbation des propositions de financement du GCF.....	29
Figure 12 :Processus d'investigation pour l'élaboration de la « Concept Note »	31
Figure 13 : Processus de validation de la « concept note ».....	32
Figure 14 : Délais de révision de la « Concept Note » par le GCF (source : site GCF)	32
Figure 15 : Processus d'obtention de la lettre de non-objection par l'AND et soumission du projet au GCF.....	33
Figure 16 : Etapes de sélection des portefeuilles de projets selon les priorités nationales et les exigences du GCF	33
Figure 17 : Processus d'élaboration de la « FundingProposal »	34
Figure 18 : processus et délais de validation de la « funding proposal »	34
Figure 19 : Processus et délais de validation de la « funding proposal » par le GCF (source : site du GCF)	35
Figure 20 : Exigences préalables à mise en œuvre du projet validé par le GCF	37
Figure 21 : Flux financiers entre GCF- ADA- EE d'un projet validé par le GCF	37

LISTE DES ACRONYMES

ADA	Agence pour le Développement Agricole
AE	Accredited Entity / Entité Accréditée
AFAT	Agriculture, de la Forêt et Autres Utilisations des Terres
AMA	Accreditation Master Agreement
AND	Autorité Nationale Désignée
BMZ	Ministère Fédérale de la Coopération Economique et de Développement
CC	Changement climatique
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CF	Climate Finance
CN	Concept Note / Note Conceptuelle
CNA	Cours normal des affaires
CO ₂	Dioxyde de carbone
COP	Conférence des parties
EIES	Etude d'impact environnemental et social
EE	Executing Entity/ Entité d'Exécution
FAA	Funded Activity Agreement- FAA
FP	Funding Proposal / Proposition de Financement
GCF	Green Climate Fund / Fonds Vert pour le Climat
GES	Gaz à Effet de Serre
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IE	Implementing entities
ITAP	Independent Technical Advisory Panel / Comité consultatif technique indépendant
NDC	Nationally Determined Contribution/ Contribution Nationale Déterminée
NES	Normes Environnementales et Sociales
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PIED	Petits États Insulaires en Développement
PMA	Pays les moins avancés
PNA	Plan National d'Assainissement
PNDM	Plan National de gestion des Déchets Ménagers
PNEEI	Programme National d'Economie d'Eau d'Irrigation
PPF	Project Preparation Facility
PPP	Partenariat Public-Privé
PSEC	Politique de Sauvegarde Environnementale et Sociale
REDD	Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation
SFI	Société Financière Internationale
SNDD	Stratégie Nationale de Développement Durable
TAP	Technical Advisory Panel / Comité consultatif technique
US\$	United States dollar

RESUME

L'élaboration du présent manuel est motivée par la volonté de mettre à la disposition des porteurs de projets, appelés entités d'exécution dans le présent manuel, un outil leur permettant de préparer et soumettre des propositions de financement au Fonds Vert pour le Climat.

Les trois acteurs clés dans le processus de formulation de projets à soumettre au Fonds Vert pour le Climat sont les suivants:

- Le Fonds Vert pour le Climat – Green Climate Fund (GCF).
- L'Autorité Nationale Désignée (AND) qui est représentée au Maroc par le Ministère délégué auprès du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement - Chargé de l'Environnement..
- L'entité nationale accréditée qui est l'Agence pour le Développement Agricole (ADA).

Le GCF a défini des normes et critères d'éligibilité afin de sélectionner des projets cherchant un financement du Fonds. Pour avoir accès au financement GCF, les projets soumis devront avoir un impact en matière d'atténuation et d'adaptation et devront répondre à six critères d'investissement préfinis par le GCF. Ces critères sont : 1) l'impact potentiel du projet à l'atteinte des objectifs du GCF, 2) la contribution du projet à un changement de paradigme vers des trajectoires de développement bas-carbone et résilient, 3) la contribution du projet au développement durable, incluant les bénéfices économiques, sociaux, environnementaux et de genre, 4) la cohérence du projet avec les besoins des pays bénéficiaires, 5) la cohérence du projet avec les politiques et stratégies nationales, et 6) l'efficacité et les bénéfices de l'intervention proposée. Le GCF évalue les propositions de financement en fonction de ces six critères d'investissement, tout en veillant à respecter l'équité, en sélectionnant des projets issus des pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PEID) et les États africains.

Le rôle de l'AND - représentée au Maroc par le Ministère délégué auprès du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement - est de sélectionner les projets/programmes en phase avec les priorités nationales en terme d'atténuation et d'adaptation définies dans la Contribution Nationale Déterminée du Maroc (ou « Nationally Determined Contribution » - NDC), et d'émettre la lettre de non-objection pour des projets mis en œuvre au Maroc.

Depuis mars 2016, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) est accréditée au GCF. C'est la première entité nationale accréditée par le GCF au Maroc pour un accès direct au financement du GCF. L'ADA est accréditée à recevoir des subventions du GCF¹ pour un montant inférieur à 50 millions de dollars et pour des projets de catégorie B et C en terme de risque environnemental et social. Les porteurs de projet/entités d'exécution souhaitant développer des projets à soumettre au GCF peuvent collaborer avec l'ADA dont la mission sera de les accompagner durant 1) l'élaboration des deux documents à soumettre au GCF, à savoir la note conceptuelle (« Concept Note »- CN) et la proposition de financement (« Funding Proposal » - FP), et 2) la mise en œuvre des projets approuvés et financés par le GCF, suivant les conventions signées entre l'ADA et le GCF d'une part, et l'ADA et l'entité d'exécution d'autre part.

Toute entité ayant les capacités d'exécution et de gestion adéquates peut soumettre des projets à l'ADA via le processus décrit dans ce manuel. L'ADA intervient principalement dans le secteur agricole. Néanmoins, tous les projets relevant des différents secteurs économiques qui toucheront l'atténuation ou l'adaptation aux changements climatiques peuvent être soumis à l'ADA pour examen avant de les soumettre à l'AND et au GCF. Les projets à soumettre à l'ADA doivent également s'inscrire dans le cadre des priorités nationales dans les secteurs ciblant

¹ Les autres types de financement GCF incluent les prêts concessionnels, les investissements en actions ou cautionnements.

l'atténuation ou l'adaptation. En matière d'atténuation, les priorités nationales visent les secteurs de la production d'énergie, les bâtiments, l'agriculture, l'industrie, les transports, les déchets ainsi que le secteur forestier. Les secteurs cibles en matière d'adaptation sont l'agriculture, l'eau, les forêts et la pêche.

Les entités d'exécution devront préparer les deux documents mentionnés ci-dessus qui seront analysés et approuvés par l'ADA selon des critères bien définis se rapportant à la pertinence et la cohérence des projets par rapport aux priorités nationales et aux critères d'éligibilité du GCF:

- La note conceptuelle – « Concept Note » (CN) - constitue une identification sommaire de la proposition du projet et aborde l'argumentaire nécessaire justifiant la pertinence du projet par rapport aux objectifs du Maroc en matière d'atténuation et/ou d'adaptation et par rapport aux critères d'éligibilité du GCF. La CN constitue la première étape du processus de soumission d'un projet au GCF. Il faut compter environ 1 mois entre la soumission de la CN au Secrétariat du GCF et l'envoi des commentaires du GCF à l'entité accréditée. Les entités d'exécution peuvent demander des subventions pour la préparation de leur proposition de financement. Ce dispositif de préparation de projet s'appelle « Project Preparation Facility » (PPF) et a un plafond de 1.5 million US\$ par projet sous forme de donations. L'entité d'exécution devra soumettre au secrétariat via l'ADA la demande de PPF avec la CN « Concept Note » ainsi qu'une lettre de non-objection de l'AND. Le GCF évaluera les demandes de PPF sur la base des six critères d'investissement du GCF, tout en veillant à respecter un équilibre géographique.
- La proposition de financement - « Funding Proposal » (FP) - constitue le document principal examiné et soumis aux différentes évaluations avant son approbation par le Conseil d'administration du GCF. Il s'agit d'un document exhaustif qui reprend les informations comprises dans la CN mais à un niveau beaucoup plus détaillé, en particulier par rapport aux six critères d'investissement du GCF, à la justification du recours au financement GCF et à l'analyse des risques et de la stratégie de sortie du projet proposé. La FP doit être appuyée par des annexes qui justifient la faisabilité technique et financière du projet, sa pertinence, sa rentabilité, son impact sur l'environnement et sa contribution comme levier pour des projets d'économie qualifiée de sobre en carbone. Il faut compter entre 3 et 6 mois depuis la soumission de la FP au Secrétariat du GCF jusqu'à sa présentation au Conseil d'administration du GCF. Cependant cette échéance dépend également d'autres facteurs. Si une proposition de financement est incomplète et/ou de qualité insuffisante, la période d'approbation peut être plus longue.

Une fois le projet approuvé par le GCF, un contrat de mise en œuvre du projet entre l'ADA et le GCF, appelé (« Funded Activity Agreement ») précisera les aspects suivants :

- Le rôle de l'ADA dans le projet en qualité d'entité accréditée chargée de suivre les indicateurs du projet développés dans le cadre logique du projet ;
- L'échéancier physique et financier du projet approuvé ;
- Les évaluations préalables et relatives aux conditions suspensives avant le déblocage du financement ;
- L'évaluation par l'ADA de l'entité d'exécution pour s'assurer des capacités de cette dernière à mettre en œuvre le projet sur le plan financier, administratif et comptable ;
- La satisfaction des conditions suspensives par l'entité d'exécution afin de débloquer le financement.

Le démarrage du projet pourra avoir lieu une fois que ces étapes auront été satisfaites, tout en veillant aux conditions de mise en œuvre du projet traduites dans la FP, y compris les aspects de mitigations décrits dans l'étude d'impact environnemental et social et le plan de gestion environnementale et sociale.

INTRODUCTION

La nécessité de se préparer à l'impact du réchauffement climatique global et de réduire les émissions de gaz à effet de serre demande une mobilisation concertée des fonds financiers au niveau mondial.. Différents fonds visant à soutenir des mesures en faveur du climat existent, le plus récent étant le Fonds Vert pour le Climat ou « Green Climate Fund » (GCF) pour son appellation en anglais. Pour avoir accès au financement du GCF, les pays doivent se préparer en mettant en place les instruments nécessaires, notamment certaines structures institutionnelles et des outils de travail répondant aux standards du GCF.

En mars 2016, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) a obtenu son accréditation auprès du GCF. Dans ce cadre, l'ADA est appelée à gérer les ressources financières confiées par le GCF et à gérer les projets financés par ce Fonds.

Pour la gestion des projets financés par le GCF, l'ADA a mis en place le présent manuel pour permettre aux entités d'exécution (ou porteurs de projets) de les guider dans le processus de développement et de soumission de projets au GCF.

Ce manuel de gestion des propositions de projets à soumettre au GCF a été développé avec le soutien de la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).

Objectif et contenu de ce manuel

L'objectif de ce manuel est de permettre aux entités d'exécution de comprendre les aspects techniques, administratifs et financiers liant :

- l'entité accréditée (ADA) auprès du GCF
- l'ADA à l'Autorité nationale désignée (AND) du Maroc
- l'ADA à l'entité d'exécution porteuse du projet soumis au GCF.

En particulier, le manuel définit les exigences procédurales du GCF, de l'ADA et de l'AND et fournit une analyse des différentes phases de développement de projets GCF, de la formulation à la soumission des projets au GCF.

La première partie du manuel présente les acteurs clés du processus GCF :

- Le Fonds Vert pour le Climat – Green Climate Fund – GCF
- L'Autorité Nationale Désignée (AND) qui est représentée au Maroc par le Ministère délégué auprès du ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement - Chargé de l'Environnement
- L'entité nationale accréditée : l'Agence pour le Développement Agricole - ADA

La seconde partie fournit des orientations et des conseils pratiques (outils et canevas) concernant les deux livrables à soumettre au GCF, à savoir la note conceptuelle (« Concept note - CN ») et la proposition de financement (« Funding Proposal - FP »).

La troisième partie du manuel décrit les procédures et les exigences administratives et financières relatives à la préparation de projets à soumettre au GCF, les délais de soumission et de traitement des propositions par le GCF et l'ADA, ainsi que les exigences préalables à la mise en œuvre des projets approuvés par le GCF.

1. PRESENTATION DES ACTEURS CLES

Les trois acteurs clés dans le processus de formulation de projets à soumettre au GCF sont les suivants:

- Le Fonds Vert pour le Climat – Green Climate Fund (GCF)
- L'Autorité Nationale Désignée (AND)
- L'entité nationale accréditée auprès du GCF, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA)



Figure 1 : Acteurs clés dans le processus de développement de projets GCF

Les sections suivantes présentent ces trois acteurs clés, en particulier leurs mandats, leurs champs d'intervention ainsi que les critères d'éligibilité qu'ils ont définis pour sélectionner les projets à soumettre au GCF.

1.1. GREEN CLIMATE FUND - GCF

1.1.1. PRESENTATION DU GCF

En 2009, à l'issue de la conférence de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) de Copenhague au Danemark (COP15), les pays développés se sont engagés à mobiliser 100 milliards de dollars par an à partir de 2020 afin d'aider financièrement les pays en développement à réduire leurs émissions et à s'adapter aux impacts du changement climatique. **En 2010 à Cancun au Mexique (COP16), la communauté internationale décide de créer le Fonds Vert pour le Climat (« Green Climate Fund » ou GCF pour son appellation en anglais)** comme une des entités chargées du fonctionnement du mécanisme financier de la CCNUCC². Le GCF est opérationnel depuis 2015 et devrait s'imposer comme le principal mécanisme financier multilatéral destiné à soutenir les mesures en faveur du climat dans les pays en développement.

²Source : <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9355.pdf>

Le GCF est une institution juridiquement indépendante hébergée par la Corée du Sud, dotée d'un secrétariat et d'un Conseil d'administration comprenant 24 membres³ (avec un nombre égal de pays développés et de pays en développement) et administrée financièrement par la Banque Mondiale de manière temporaire.

L'objectif premier du GCF est de « favoriser un changement de paradigme vers des trajectoires de développement bas-carbone et résilient ». Le GCF a pour objectifs de limiter ou de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement et d'aider les communautés vulnérables à s'adapter aux impacts déjà ressentis des changements climatiques. Il entend apporter une contribution ambitieuse à la réalisation des objectifs d'atténuation et d'adaptation de la communauté internationale, dans le but de maintenir l'élévation moyenne de la température de la planète en dessous de 2 °C.

Le GCF s'est engagé à consacrer 50% de son financement à l'adaptation, dont 50% seront dépensés dans les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PEID) et les États africains. Il n'y a pas de plafond pour l'allocation maximum par pays, cependant le Conseil d'administration a souligné l'importance de l'équilibre géographique.

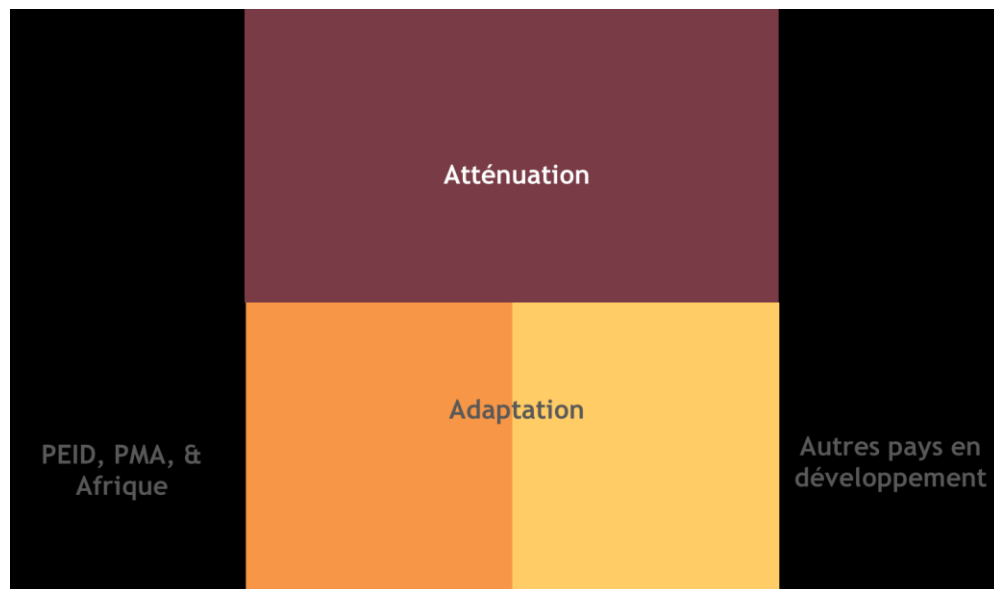


Figure 2 : Structure du portefeuille de projets GCF

Tous les pays en développement, qui sont des Parties à la CCNUCC, sont éligibles à un financement du GCF. Le financement GCF passe par des entités accréditées qui développent et mettent en œuvre les projets/programmes.

Il existe deux modalités d'accès au financement GCF : l'accès direct et l'accès international. **Le GCF permet aux pays bénéficiaires un accès direct aux financements via des organismes accrédités nationaux ou régionaux**, incluant ministères, ONGs, banques nationales de développement ou toute autre organisation nationale ou régionale qui répond aux normes imposées par le GCF (comme le secteur privé).

Depuis mars 2016, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) est accréditée au GCF. C'est la première entité nationale à avoir été accréditée par le GCF au Maroc pour un accès direct au financement du GCF.

³ La liste des membres du Conseil d'administration est disponible sur le site suivant : <http://www.greenclimate.fund/boardroom/the-board/members>

Les pays peuvent également accéder aux financements GCF via des organismes internationaux accrédités (banques multilatérales et régionales de développement et organisations internationales) sous l'accès international.

Encadré n° 1: Processus d'accréditation du GCF

Les propositions de financement doivent être soumises par des entités accréditées. **Le GCF a défini un cadre pour l'accréditation, assorti à des normes financières et de sauvegardes sociales et environnementales⁴.** Les critères provisoires pour l'accréditation des agences d'exécution permettent une approche graduelle « d'effort proportionnel à l'usage ». Ce système d'accréditation gradué ajuste l'exigence en matière de normes financière et de sauvegardes sociales et environnementales en fonction du niveau de risque, de la complexité et de la taille des projets/ programmes qui seront mis en œuvre. Dans ce cadre, les organismes candidats choisissent le type d'accréditation qu'elles recherchent et décident si elles veulent proposer d'autres fonctions plus complexes en coordination avec le GCF.

En 2014, le Conseil d'administration a adopté un cadre général pour l'accréditation avec un processus en trois temps :

- Les organismes de mise en œuvre à la fois du secteur public et privé doivent avoir mis en place des *sauvegardes sociales et environnementales* inspirées des meilleures pratiques.
- Ils doivent répondre à des *normes financières solides* pour assurer une bonne gestion financière des projets à soumettre au GCF.
- Enfin, les organismes accrédités par le GCF doivent démontrer leur capacité à se conformer à la *politique d'égalité des sexes* du GCF adoptée en 2015.

En 2014, le GCF a adopté les standards de performance de la Société Financière Internationale (SFI) comme sauvegardes sociales et environnementales (SSE) provisoires du GCF en attendant que le Fonds développe ses propres SSE via un processus participatif, ainsi que son propre système de gestion et politique environnementale et sociale.

Un comité d'accréditation est chargé d'étudier les dossiers des candidats et faire des recommandations au Conseil d'administration sur l'accréditation ou non de l'entité candidate et sur les conditions de son accréditation. La période d'accréditation initiale est valable pour 5 ans après quoi l'entité doit se réinscrire.

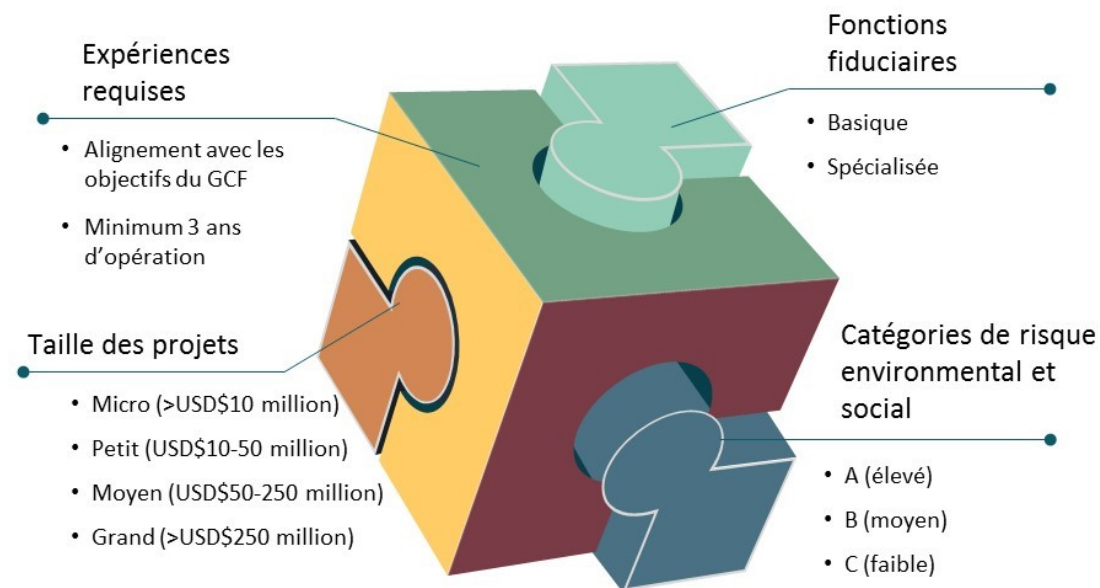


Figure 3 : Système d'accréditation du GCF

Il est important de noter que le processus d'accréditation est complexe et laborieux et requiert un investissement non négligeable de la part des entités voulant être accréditées auprès du GCF.

⁴Pour plus d'information sur le processus d'accréditation, veuillez consulter le site suivant : <https://www.greenclimate.fund/partners/accredited-entities/get-accredited>

En fonction des capacités de gestion financière et d'organisation des entités qui travailleront comme organismes de mise en œuvre, le GCF allouera des subventions, des prêts concessionnels, des investissements en actions ou des cautionnements.

1.1.2. CATEGORIES DE PROJETS ELIGIBLES AU GCF

Le GCF vise à avoir un impact en matière d'atténuation et d'adaptation dans huit secteurs d'activités éligibles à un financement du GCF.

Les activités d'atténuation incluent la réduction des émissions dans les secteurs suivants :

- La production et l'accès à une énergie à faible émission ;
- Les transports faibles en carbone ;
- Les bâtiments, villes, industries et les appareils électroniques ;
- La gestion durable des terres et des forêts (y compris la mise en œuvre de REDD+).

L'unité de mesure principale des mesures d'atténuation est la réduction des émissions de gaz à effet de serre comptabilisée en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone.

Les activités d'adaptation incluent la résilience renforcée dans les secteurs suivants :

- Les systèmes d'alimentation, d'eau et de santé ;
- Les moyens de subsistance améliorés pour les personnes, communautés et régions vulnérables ;
- Les infrastructures ;
- Les écosystèmes.

L'unité de mesure principale des mesures d'adaptation est le nombre total de bénéficiaires direct et indirect par rapport à la population totale du pays considéré.

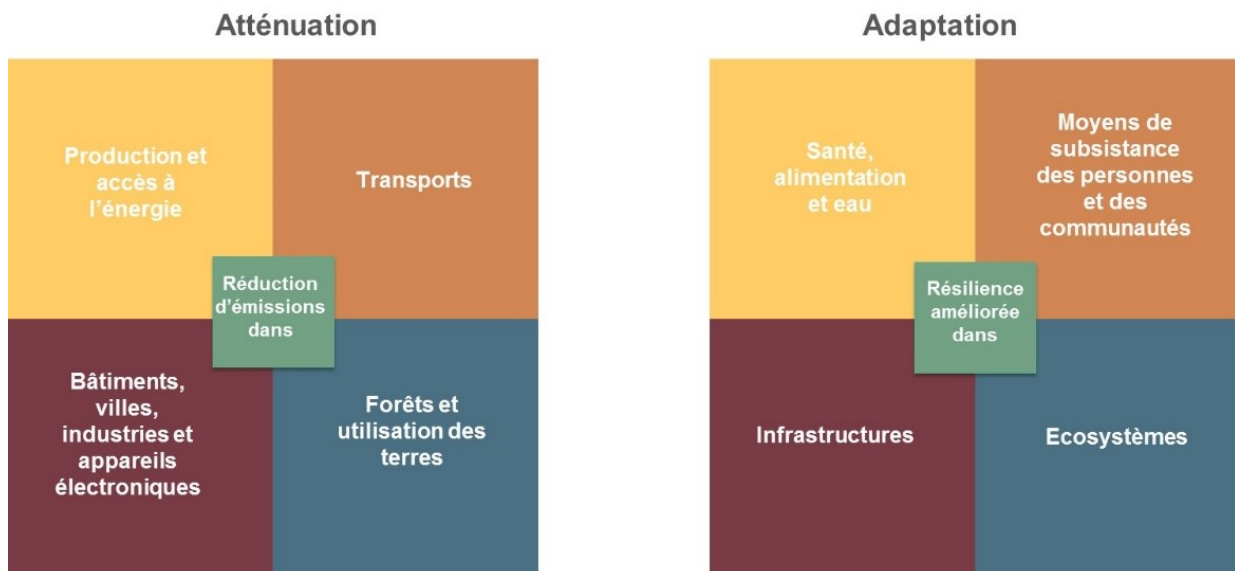


Figure 4 : Secteurs d'activité éligibles au GCF

Le GCF a en outre identifié cinq priorités d'investissement transversales à fort impact en matière d'atténuation et d'adaptation⁵ :

1. Transformer la production et l'accès à l'énergie ;
2. Créer des villes climato-compatibles ;
3. Encourager l'agriculture à faible émission carbone et résiliente au changement climatique ;
4. Promouvoir les financements à grande échelle pour les forêts et le changement climatique ;
5. Renforcer la résilience des petits États insulaires en développement (PEID).

1.1.3. CRITERES D'EVALUATION DES PROJETS SOUMIS AU GCF

Pour avoir accès au financement GCF, une proposition de financement doit être soumise au GCF qui l'évaluera sur la base de six critères d'évaluation, appelés critères d'investissement :

1. **L'impact potentiel** : la contribution des projets à l'atteinte des objectifs du GCF dans un ou plusieurs des huit secteurs d'activités du Fonds, décrits en section 1.1.2;
2. **Le changement de paradigme** : la contribution des projets à un changement de paradigme vers des trajectoires de développement bas-carbone et résilient ;
3. **Le potentiel de développement durable** : la contribution des projets au développement durable, incluant les bénéfices économiques, sociaux, environnementaux et de genre;
4. **La cohérence avec les besoins des pays bénéficiaires** : la contribution des projets pour répondre aux besoins des pays et populations bénéficiaires ;
5. **L'appropriation nationale** : la cohérence des projets avec les politiques et stratégies nationales ;
6. **L'efficacité et l'efficacé** : l'efficacité et les bénéfices de l'intervention proposée, y compris sa capacité à lever des financements additionnels (dans le cas de l'atténuation).

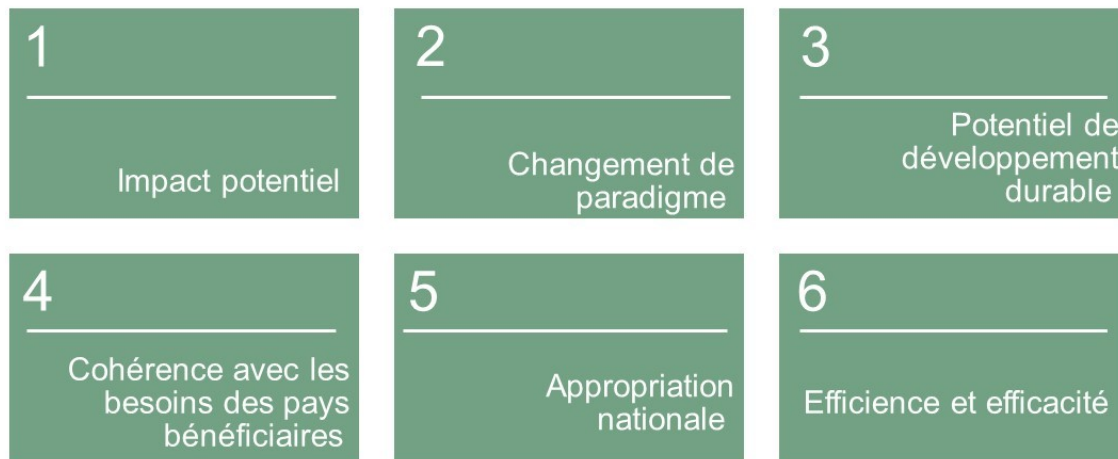


Figure 5 : Critères d'investissement du GCF

⁵Pour plus d'information sur les secteurs d'activités éligibles, veuillez consulter le document suivant: « Elements 02 » disponible sur le site : <http://www.greenclimate.fund/-/elements-02>

Chaque critère d'investissement⁶ présente une liste de sous-critères et d'indicateurs spécifiques par activité (ceux-ci sont détaillés dans la partie 2 du manuel). **Le GCF évalue les propositions de financement en fonction de ces six critères d'investissement, tout en veillant à respecter l'équité, en sélectionnant des projets issus des PMA, des PEID et des Etats Africains.** Le Conseil d'administration prend des décisions sur chaque proposition de financement, informé par des recommandations d'un comité consultatif technique indépendant (ITAP) (plus de détail sur le processus de soumission des propositions de financement en section 3.1).

1.2. AUTORITE NATIONALE DESIGNEE - AND

Le GCF a pour mandat d'adopter une approche axée sur les pays, un principe qui est censé guider toutes les décisions d'investissement du GCF. Un des principes fondamentaux du GCF est l'appropriation nationale. Le GCF vise une approche conduite par les pays dans laquelle l'Autorité Nationale Désignée (« National Designated Authority » pour son appellation en anglais) peut identifier la stratégie par laquelle elle abordera la lutte contre le changement climatique. **Dans chaque pays, une AND ou un point focal a été nommé comme contrepartie et point de contact avec le GCF.** Les pays peuvent déterminer la structure, le fonctionnement et la gouvernance de leur AND. Ils sont souvent représentés par un point focal du Ministère de l'environnement ou de l'économie. L'AND est chargée de développer et de proposer au GCF un programme de travail pour le pays en question et de vérifier la cohérence des propositions de financement avec les priorités et plans nationaux de développement et de lutte contre les changements climatiques⁷.

Chaque proposition de financement doit être appuyée par une lettre formelle de non-objection de l'AND ou du point focal, adressée au Secrétariat afin d'être considérée par le GCF. Pour les propositions régionales, chaque pays dans lequel le projet/programme doit être mis en œuvre doit émettre une lettre de non-objection. Ce système permet de renforcer l'appropriation nationale des projets financés par le GCF, notamment ceux qui ne sont pas mis en œuvre par le gouvernement.

Le Ministère délégué auprès du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement- Chargé de l'Environnement représente l'AND marocaine Il s'agit du point focal vis-à-vis du GCF dont le rôle est de délivrer la lettre de non-objection pour les propositions de financement soumises au Maroc. L'AND marocaine aura une double structure composée d'un comité de pilotage représenté par les départements ministériels et d'un comité consultatif.

- Le comité de pilotage comprendra des représentants des Ministères de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, des Finances, de l'Intérieure et des Affaires Etrangères. Il aura comme rôle de délivrer les lettres de non-objection pour les propositions de financement soumises par les entités accréditées ;
- Le comité consultatif comprendra des membres des ministères sectorielles, du secteur privé et de la société civile et aura comme mission d'analyser les propositions de financement soumises par les entités accréditées afin d'émettre un avis consultatif au comité de pilotage. Le comité consultatif aura le rôle de prioriser les propositions de financement et de donner au comité de pilotage un avis consultatif sur les propositions soumises par l'entité accréditée.

Les propositions de financement proposées devront refléter les priorités du Maroc en terme d'atténuation et d'adaptation telles qu'elles sont définies dans la Contribution Nationale Déterminée du Maroc ou- « Nationally

⁶Pour plus d'information sur le cadre d'investissement, veuillez consulter le document suivant : « GCF Investment Framework » disponible sur le site : https://www.greenclimate.fund/documents/20182/24943/GCF_B.07_06_-_Investment_Framework.pdf/dfc2ffe0-abd2-43e0-ac34-74f3b69764c0

⁷ Pour plus d'information sur les ANDs, veuillez consulter le site suivant: <https://www.greenclimate.fund/partners/countries/about-ndas>

Determined Contribution » (NDC)⁸ pour son appellation en anglais. L'encadré suivant donne les secteurs prioritaires en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Encadré n°2 : Priorités de la Contribution Nationale Déterminée du Maroc

LA CONTRIBUTION DÉTERMINÉE AU NIVEAU NATIONAL DANS LE CADRE DE LA CCNUCC présentée par le Maroc, version Septembre 2016 se résume ainsi

- **Volet Atténuation :**

En matière d'atténuation, le Maroc s'est fixé un objectif de réduction des émissions de GES de 42 %, correspondant à une réduction cumulée de 523,5 Mt éq-CO₂ sur la période 2020-2030 par rapport aux émissions projetées pour l'année 2030 selon un scénario « cours normal des affaires » (CNA), qui ne pourra être atteint qu'à la condition de recevoir un appui substantiel de la communauté internationale. Le Maroc s'engage également à atteindre un objectif inconditionnel de 17 % par rapport aux émissions CNA en 2030, en comptabilisant les activités de l'Agriculture, de la Forêt et Autres Utilisations des Terres (AFAT).

Les secteurs prioritaires couverts sont :

- Production d'électricité et énergie;
- Secteur du bâtiment (résidentiel et tertiaire);
- Secteur agricole;
- Secteur industriel;
- Secteur du transport;
- Secteur des déchets;
- Secteur forestier.

- **Volet Adaptation**

La vision du Maroc en matière d'adaptation se décline en plusieurs objectifs sectoriels chiffrés pour les horizons 2020 et 2030. Les secteurs cibles en matière d'adaptation sont :

- Agriculture : Conservation des techniques d'irrigation et irrigation localisée, dessalement des eaux de mer, PPP irrigation, aménagements hydroagricole des périmètres associés aux barrages, Couverture du risque contre les aléas climatiques, Extension de l'irrigation à de nouveaux périmètres agricoles, Équipement et modernisation des réseaux d'irrigation,
- Eau : Substitution des prélèvements d'eau souterraine des nappes surexploitées par des prélèvements à partir des eaux de surface; Recharge artificielle des nappes ; Raccordement au réseau d'assainissement en milieu urbain, traitement des eaux usées, Construction de barrages, Dessalement des eaux de mer, Réutilisation des eaux usées, transfert des eaux nord-sud, Divers programmes et actions visant à préserver les ressources en eau et le milieu naturel et améliorer la gestion des phénomènes climatiques extrêmes,
- Forêts : Reconstitution des forêts, Traitement contre l'érosion bassins prioritaires, Reboisement ;
- Pêche et Aquaculture : Gestion durable des espèces commercialisées, réduction des rejets, Établissement d'un réseau d'observation côtier; Réduction de la quantité de farine de poisson produite à partir de poissons frais. Etablissement d'aires marines protégées correspondant, Développement des éclosiers pour le repeuplement des espèces littorales en danger; Restauration des habitats marins dégradés ; valorisation des produits marins

D'autre part, les projets seront analysés en fonction de leur consistance avec les critères d'éligibilité du GCF tels que sont définis dans la partie 2 du manuel, afin d'émettre un avis sur la pertinence et la cohérence d'un projet/programme. **L'AND marocaine aura le rôle de sélectionner les projets/programmes en phase avec les priorités nationales et d'émettre la lettre de non-objection pour des projets mis en œuvre au Maroc.**

⁸ Le NDC prend en considération l'ensemble des stratégies développées par le Maroc, y compris le Plan Maroc Vert, le Programme National d'Economie d'Eau d'Irrigation (PNEEI), le Plan National d'Assainissement (PNA), le Plan National de gestion des Déchets Ménagers (PNDM), et la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD).

1.3. AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE - ADA

1.3.1. PRESENTATION DE L'ADA

L'Agence pour le Développement Agricole (ADA) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture (cf. Dahir n° 16-9-1 du 22 safar 1430 (18 février 2009) portant promulgation de la loi n°42-08 portant création de cette Agence.

L'ADA a pour mission de participer à la mise en œuvre de la stratégie adoptée par le gouvernement en matière de développement agricole.

L'ADA est notamment chargée de proposer aux autorités gouvernementales les plans d'action relatifs au soutien des filières agricoles à haute valeur ajoutée dans une perspective d'amélioration de la productivité, à travers :

- la recherche et la mobilisation du foncier pour l'extension des périmètres agricoles et le développement des cultures à haute valeur ajoutée ;
- l'incitation à la valorisation des produits agricoles à travers la mise en place de nouveaux systèmes d'irrigation, d'équipements des exploitations, de conditionnement et de commercialisation ;
- la promotion des investissements agricoles et la mise en œuvre des partenariats avec les investisseurs.

L'Agence est également chargée de proposer aux autorités gouvernementales des plans d'action relatifs au soutien de l'agriculture solidaire à travers la promotion et la mise en œuvre de projets économiquement viables en vue d'améliorer le revenu des petits agriculteurs.

En terme de finance climat, l'ADA est l'entité nationale accréditée auprès du GCF. Dans ce cadre, elle est légalement liée par un accord signé entre les deux parties, appelé « Accreditation Master Agreement » (AMA) et disponible sur le site du GCF. Cet accord définit les termes et conditions quant à l'utilisation des ressources du GCF.

Les missions de l'ADA vis-à-vis des entités d'exécution souhaitant développer des projets GCF sont les suivantes:

- Accompagner les entités d'exécution durant l'élaboration des notes conceptuelles (« Concept Note »- CN) et propositions de financement (« Funding Proposal » - FP) à soumettre au GCF, depuis le lancement du projet jusqu'à son approbation finale ;
- Accompagner les entités d'exécution à la mise en œuvre du projet approuvé et financé par le GCF et ce, selon ses critères d'éligibilité et selon les exigences de l'ADA ;
- Veiller au suivi de la mise œuvre du projet approuvé par le GCF et ce conformément aux termes de la convention signée entre le GCF et l'ADA (appelée « Funded Activity Agreement » - FAA) d'une part, et l'entité d'exécution et l'ADA, d'autre part.

Dans le cadre de la coopération sud-sud, l'ADA met à la disposition des pays africains concernés son expertise en termes de:

- Formation sur l'ingénierie des projets verts alignés aux critères d'éligibilités du GCF et du Fonds d'Adaptation, leurs politiques de sauvegarde environnementale et sociale, et leurs exigences pour formulation de projets.
- Mobilisation de financement pour une expertise ponctuelle relative aux études de faisabilité technico-économiques et impacts environnementaux et sociaux des projets soumis au financement GCF.

1.3.2. CHAMPS D'INTERVENTION DE L'ADA

L'ADA est la première entité nationale marocaine à avoir été accréditée par le GCF. Elle est accréditée pour un accès direct pour des projets ne dépassant pas 50 millions de dollars US par projet et appartenant aux catégories B ou C en terme de risque environnemental et social. La catégorie de risque environnemental et social peut varier en fonction du type d'activité prévue dans le projet et par conséquent, la catégorie de risque sera appréciée lors de la réalisation de l'étude d'impact environnemental et social. La tableau suivant donne à titre indicatif des exemples d'activité par catégorie de risque.

Table 1 : Exemples d'activités à risque faible, moyen et élevé

Exemple d'activité à risque faible ou moyen pour lesquelles ADA est accréditée	
Catégorie C : Activités dont les risques/impacts environnementaux et sociaux sont faibles ou peu néfastes	Éducation et formation Diffusion publique (TV, radio, satellite) Reforestation Santé et planning familial Programmes de suivi Plans et études Services consultatifs
Catégorie B : Activités présentant des risques/impacts environnementaux et/ou sociaux peu nombreux, relatifs à un site, réversibles et facilement traitables par des mesures de mitigation	Adaptation des systèmes de culture aux changements climatiques Activités de gestion des forêts Activités visant à améliorer l'efficacité énergétique de l'industrie Production d'électricité à petite et moyenne échelle Initiatives agricoles à petite échelle
Exemples d'activité à risque élevé pour lesquelles ADA n'est pas accréditée et par conséquent ne pouvant pas être incluse dans les projets/programmes soumis par l'ADA au GCF	
Catégorie A : Activités présentant des risques/impacts environnementaux et/ou sociaux défavorables, irréversibles, hétérogènes et sans précédent	Projets forêts à grande échelle Projets agricoles à grande échelle Projets affectant des écosystèmes très sensibles Projets ayant une forte composante de réinstallation Projets présentant des risques professionnels ou sanitaires graves

Source : Environmental and Social Safeguards at the Green Climate Fund, WRI, 2015

L'ADA intervient principalement dans le secteur agricole. Néanmoins, tous les projets qui toucheront l'atténuation ou l'adaptation relevant d'autres secteurs économiques peuvent être soumis à l'ADA pour examen avant de les soumettre à l'AND et au GCF. Les projets à soumettre à l'ADA doivent également s'inscrire dans le cadre des priorités nationales dans les secteurs ciblant l'atténuation ou l'adaptation ou les deux à la fois (voir Encadré n°2 sur les priorités nationales du Maroc définies dans le NDC).

L'ADA jugera de la pertinence des projets soumis par rapport aux priorités nationales en termes d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et aux critères d'éligibilité du GCF.

1.3.3. POLITIQUE DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DE L'ADA

L'ADA dispose de sa politique de sauvegarde environnementale et sociale (PSEC)⁹. Cette PSEC repose sur les aspects suivants :

- NES1: Evaluation et gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux
- NES2: Efficacité des ressources et prévention de la pollution
- NES3 : Préservation de la biodiversité
- NES4: Prise en compte du changement climatique
- NES5: Santé, sécurité et sûreté des communautés
- NES6: Main d'œuvre, conditions de travail et intégration de l'approche genre
- NES7: Acquisition des terres, restrictions à l'utilisation des terres et réinstallation involontaire
- NES8: Patrimoine culturel
- NES9: Populations locales

Cette politique de sauvegarde environnementale et sociale permet à l'ADA de se conformer aux exigences du GCF.

Les différentes entités d'exécution qui souhaitent soumettre des propositions de financement doivent être conformes à la politique de sauvegarde environnementale et sociale de l'ADA et démontrer leurs capacités à s'aligner à ces exigences. Il faut noter que les NES de l'ADA s'alignent avec celles du GCF.

Les entités d'exécution devront justifier de leurs capacités d'application des critères établis par l'ADA pour les diverses composantes incluses dans les normes, sans pour autant devoir à disposer de procédures propres. Nonobstant, ils doivent justifier de l'intégration des exigences établies par l'ADA, contenues dans la politique de sauvegarde environnementale et sociale.

⁹ La politique environnementale et sociale de l'ADA est disponible sur le site suivant : http://www.ada.gov.ma/web/document/download/Fichier_DocTelecharger20150923103726.pdf

2. FORMULATION DES PROPOSITIONS DE PROJETS AU GCF: OUTILS ET CANEVAS

Cette partie présente les outils et canevas nécessaires pour préparer les deux documents principaux à soumettre au GCF, à savoir la « concept note » (CN) et la « funding proposal » (FP).

Ces deux documents doivent être rédigés en anglais.

2.1. CONCEPT NOTE - CN

La CN du projet / programme doit être préparée en concertation avec l'Entité Nationale Accréditée, l'ADA.

Les objectifs du projet/programme doivent s'inscrire dans le cadre des priorités nationales du Maroc telles qu'elles sont définies dans la NDC en terme d'atténuation et/ou d'adaptation (voir l'encadré n°2). Il est à noter que cette étape dans la formulation du projet n'est pas obligatoire par le GCF. Cependant cette étape est fortement recommandée par l'ADA et l'AND afin de mieux cadrer le projet par rapport aux priorités du NDC et aux critères d'investissement du GCF.

Le canevas de la CN ainsi que le guide d'utilisation du GCF (« Concept Note User's Guide ») sont disponibles sur le site du GCF¹⁰. Pour avoir le détail des éléments à fournir dans chaque section de la CN, veuillez utiliser l'annexe 1 de ce manuel. La CN comprend dix volets à renseigner minutieusement. Les sections suivantes résument les points importants à traiter dans l'élaboration de la CN.

2.1.1. INFORMATION BASIQUE SUR LE PROJET

Dans la première section de la CN (Section A), l'entité d'exécution doit fournir les informations basiques sur le projet/programme proposé, en particulier :

- **Project/Programme title:** donner un titre au projet.
- **Project or programme:** sélectionner le type de projet ou programme. Un programme peut être proposé en plusieurs phases.
- **Country (ies)/region:** Maroc
- **National designated authority(s):** Le Ministère délégué auprès du ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement- Chargé de l'Environnement
- **Accredited entity:** Agence pour le Développement Agricole.
- **Executing entity:** indiquer le nom de l'entité ou les entités d'exécution du projet / programme
- **Access modality:** Accès direct (à travers l'ADA)
- **Project size category:** Petit. ADA est accréditée pour la catégorie de projet «taille petite », qui par définition ne doit pas dépasser les 50 millions de dollars.
- **Mitigation/adaptation focus:** A choisir en fonction de la catégorie du projet.Ce choix dépend de la nature du projet à soumettre. Comme mentionnée en section « Champs d'intervention », tous les projets qui toucheront l'atténuation et/ou l'adaptation peuvent être soumis à l'ADA
- **Public or private:** Sélection du mode de réalisation (Public / Privé ou PPP).
- **Results areas:** Cocher la/les case(s) correspondante(s) en fonction du cadre logique du projet. A ce stade, il faut cocher les résultats, les co-bénéfices et impacts du projet/ programme en fonction du type de projet (Atténuation/ adaptation ou Cross-cutting)
- **Project/programme life span :** indiquer la durée de réalisation du projet.

¹⁰<http://www.greenclimate.fund/funding/proposal-approval/fine-print>

- **Estimated implementation start and end date:** indiquer la date de début et de fin du projet.

2.1.2. DETAILS DU PROJET / PROGRAMME

La section B de la CN doit contenir les éléments suivants :

1. **Project/programme description (including objectives):** Brève description des composantes du projet, des activités qui seront réalisées et les impacts et retombées des activités du projet.
2. **Background information on project/programme sponsor:** Description de l'entité d'exécution, des projets ou programmes qu'elle a réalisés, de son statut financier et de sa capacité à mettre en œuvre le projet/programme proposé.
3. **Marketoverview:** Description du marché dans lequel sera développé le projet/programme (données statistiques, concurrence, prix pratiqués).
4. **Regulation, taxation and insurance:** Décrire les différentes taxes, assurances et lois permettant de cadrer le marché et la mise en œuvre des activités du projet. Décrire les différentes exigences nationales pour la réalisation du projet et la commercialisation des produits (si applicable dans le projet).
5. **Implementation arrangements:** Identifier les acteurs clés pour la mise en œuvre du projet/programme et le rôle et les tâches de chaque intervenant. Ajouter un planning de réalisation du projet.

2.1.3. INFORMATION SUR LE MONTAGE FINANCIER DU PROJET/PROGRAMME

La section C de la CN doit décrire la structure financière du projet/programme et inclure les informations suivantes :

- Le montage financier par type de financement (dons, prêts, garanties, etc.).
- Le coût de chaque composante du projet/programme.
- Le montant total demandé au GCF ainsi que les montants et les sources de co-financement

Il est important de noter que

- la justification du financement GCF doit être détaillée et argumentée en justifiant clairement les barrières d'accès au financement autre que celui du GCF au Maroc.
- le montant du projet/programme ne doit pas dépasser la taille des projets pour lesquelles l'ADA est éligible (dans le cas de l'ADA, le montant total du projet/programme ne doit pas dépasser 50 millions de dollars).
- Les coûts doivent être exprimés en millions de dollar américain.

2.1.4. PERFORMANCE DU PROJET PAR RAPPORT AUX 6 CRITERES D'INVESTISSEMENTS DU GCF

Dans la section D de la CN, l'entité d'exécution devra justifier de manière claire, tangible et cohérente la façon dont le projet/programme proposé répond aux 6 critères d'investissement du GCF. Le tableau suivant liste les éléments à fournir pour chaque critère d'investissement. Il faut noter que l'argumentation relative à ces 6 critères d'investissement sera reprise en détail lors de l'élaboration de la FP.

1 CLIMATE IMPACT POTENTIAL - Pour les projets d'atténuation, spécifier - Le nombre total d'émissions évitées ou par an (en tonnes of CO2 eq) - Pour les projets d'adaptation, spécifier - Le nombre total de bénéficiaires direct et indirect - Le nombre total de bénéficiaire relative à la population du Maroc	2 PARADIGM SHIFT POTENTIAL - Evaluer le potentiel de changement de paradigme du projet en décrivant : - Les éléments innovants du projet - Le potentiel de replicabilité du projet - La durabilité des résultats du projet - Le partage de connaissances et d'apprentissage: - La contribution à l'intégration des politiques incitatives à l'investissement (contribution à l'amélioration ou l'introduction de lois et règlements)	3 SUSTAINABLE DEVELOPMENT Donner les indicateurs d'impacts potentiels dans les domaines suivants: Impacts économiques: emplois créés, impact sur le déficit du budget du gouvernement Impacts socio-économiques: Impact sur l'accès à l'éducation, la santé, la sécurité Impacts sur l'environnement: amélioration de la qualité de l'air, des sols, et de la biodiversité Impact sur le genre: proportion des hommes et des femmes dans les emplois créés, impact sur le genre
4 NEEDS OF RECIPIENT Décrire la vulnérabilité du Maroc, des populations concernées par le projet, et la façon dont le projet répond aux besoins identifiés. Mettre l'accent notamment sur: - Le niveau d'exposition aux risques climatiques pour le Maroc et les groupes bénéficiaires; - Le niveau de développement social et économique des populations concernées - L'absence de sources de financement alternatives - Les besoins de renforcement des institutions et leur capacités de mise en œuvre	5 COUNTRY OWNERSHIP - Décrire la cohérence du projet par rapport aux stratégies du Maroc en matière d'atténuation et/ ou d'adaptation (NDC, NAMAs, NAPAs et NAPs); - Décrire le/les entités d'exécution et leur rôle dans la mise œuvre du projet - Décrire le processus de participation des parties prenantes (société civile et AND)	6 EFFECTIVENESS AND EFFICIENCY Donner les indicateurs clés suivants: - le coût estimé par tonne de CO2eq évitée - Le ratio de co-financement - La rentabilité du projet et le retour sur investissement (avec et sans contribution du GCF)

Figure 6 : Critères d'investissement du GCF

2.1.5. AUTRES ELEMENTS A FOURNIR

La figure suivante liste les éléments à décrire dans les dernières sections de la CN (sections, E, F, G).

E RATIONALE FOR GCF INVOLVMENT AND EXIT STRATEGY - Justifier clairement pourquoi le recours au financement GCF est essentiel pour la mise en œuvre du projet/programme - Décrire comment la durabilité du projet sera assurée sur le long terme, après la mise en œuvre du projet / programme avec le soutien du GCF et d'autres sources financières	F RISK ANALYSIS - Décrire les risque financier et opérationnel et les mesures pour atténuer ces risques - Décrire les risques environnementaux et sociaux et les mesures pour atténuer ces risques	G MULTI-STAKEHOLDER ENGAGEMENT - Présenter la stratégie pour impliquer les acteurs clés et les bénéficiaires du projet - Expliquer comment ils ont été mobilisés lors de la conception du projet - Expliquer comment les consultations vont être menées lors de la mise en œuvre du projet - Mettre l'accent sur les groupes vulnérables au moment de la consultation
---	---	--

Figure 7 : Eléments à décrire dans la Concept Note

L'entité d'exécution devra également présenter en annexe de la CN les documents suivants:

- Une carte de localisation du projet/programme ;
- Le modèle financier du projet/programme
- Une étude de pré faisabilité du projet ;
- Une étude de faisabilité du projet (si elle est disponible à ce stade)
- Une étude d'impact environnemental et social (si applicable) ;
- Un rapport d'évaluation de projet similaire mise en œuvre par le passé (si applicable)

- Autre document permettant d'apprécier la pertinence et la faisabilité du projet.

2.2. FUNDING PROPOSAL - FP

Après avoir soumis la CN, l'ADA recevra des commentaires du GCF sur l'alignement du projet proposé par rapport aux objectifs du GCF. L'entité d'exécution devra développer la FP en prenant en considération les commentaires du GCF.

Le canevas de la FP est disponible sur le site du GCF¹¹. Pour avoir le détail des éléments à fournir dans chaque section de la FP, veuillez utiliser l'annexe 2 du présent manuel.

L'entité d'exécution doit prendre en considération les aspects suivants dans l'élaboration de la FP:

- **La FP reprend en détail les éléments de la CN mais à un niveau plus détaillé**, en particulier par rapport
 - o aux six critères d'investissement qui est une partie clé sur laquelle le GCF se base pour l'évaluation de la pertinence du projet (développés plus haut dans la section 2.1.4)
 - o à la justification du recours au financement GCF, l'analyse des risques et la stratégie de sortie (développés plus haut dans la section 2.1.5)
- Les éléments nouveaux les plus importants par rapport à la CN sont les aspects suivants :
 - o La logique d'intervention ;
 - o La lettre formelle de non-objection de l'AND
 - o La lettre d'engagement de cofinancement
 - o L'étude de faisabilité du projet ;
 - o L'étude de rentabilité économique et financière du projet ;
 - o L'étude d'impact environnemental et social et le Plan de Gestion Environnemental et Social ;
 - o Autres annexes pertinentes au projet.
- Lors du développement de la FP, il est conseillé de faire des envois en note de page pour les documents scientifiques, techniques et différentes sources pertinentes pour faciliter la lecture en détail, en cas de besoin, par le GCF et par l'ITAP.
- Tous les aspects développés dans la FP sont importants et doivent être minutieusement renseignés, en particulier le changement de paradigme et la durabilité du projet.
- Les annexes de la FP représentent la partie la plus importante du travail à réaliser. La figure ci-dessous liste les annexes exigées par le GCF dans la FP.

¹¹<http://www.greenclimate.fund/funding/proposal-approval/fine-print>

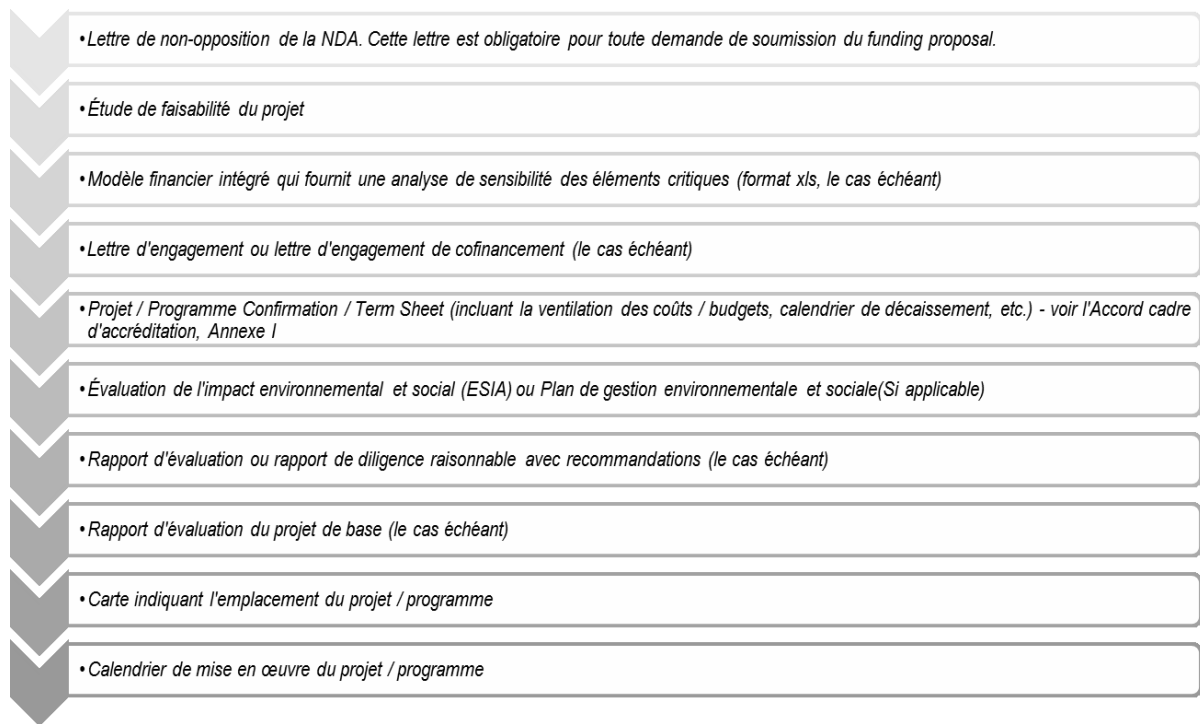


Figure 8 : Annexes à fournir avec la « funding proposal »

2.2.1. INFORMATION SUR LE MONTAGE FINANCIER DU PROJET/PROGRAMME

Deux aspects sont importants à retenir: i) la structure des coûts du projet ; et ii) la justification par composante et activité du projet.

La structure des coûts du projet : cette partie doit refléter le montage financier global du projet tout en le liant à la faisabilité économique et financière. Parmi les éléments clés du projet, cette partie doit tenir compte des aspects suivants :

- Donner un aperçu global sur le budget total du projet en précisant la part du GCF, la part du co-financement. Rappeler les principales raisons du recours aux financements du GCF.
- Le budget total doit être présenté par composante et sous-composante pour l'ensemble du projet.
- Donner le-détail du projet par composante ou activités du projet. La structure du montage financier doit être exprimée, de préférence en millions de dollars tout en précisant la part du GCF.
- Préciser le montant total à demander au GCF, le montant du co-financement ainsi que le sous-détail en suivant le canevas de la CN.
- le montant du projet ne doit pas excéder la taille des projets pour lesquelles l'entité accréditée est éligible (pour le cas de l'ADA, le montant total du projet ne doit pas dépasser 50 millions de dollars).
- Renseigner les coûts des contribuables en millions (de préférence, le dollar américain).
- Utiliser de préférence le dollar American comme unité.

Le budget total doit être présenté par composante et sous-composante pour l'ensemble du projet.

Total budget GCF

Component	Sub-component (if applicable)	Amount (for entire project)	Currency	Amount (for entire project)	GCF funding amount	Currency of disbursement to recipient
Component 1	Sub-component 1.1		Options			
	Sub-component 1.2		Options			
Component 2	Sub-component 2.1		Options			
Total project financing						

De preference utiliser (Million de dollar American commune unité).

Figure 9 : Illustration de la présentation de la structure financière et le co-financement du projet par composante

Justification par composante et activité du projet.

- La justification pour le recours au financement GCF doit être soigneusement renseignée et résumée. Dans le cas où des explications sont données dans des rapports ou autres documents, il est conseillé de les renseigner en note de page;
- Renseigner les barrières financières qui ont poussées l'entité d'exécution à soumettre son projet et comment ce dernier contribuera à les lever tout en jouant le rôle d'effet de levier si applicable.
- Expliquer brièvement comment les budgets seront mobilisés pour le cas du co-financement ;
- Ajouter en annexe les lettres d'engagement pour le co-financement.

2.2.2. DESCRIPTION DES ACTIVITES ET COMPOSANTES DU PROJET

Dans cette section, l'entité d'exécution mettra l'accent sur le cadre logique du projet et comment les composantes se justifient pour atténuer l'impact aux changements climatiques ou pour s'adapter aux conditions climatiques. La description des activités doit être minutieusement choisie et argumentée. Cette partie doit être liée à l'étude de faisabilité du projet qui reprend en détail la description des activités par composante. Les aspects suivants sont importants à en tenir compte lors de la formulation de la FP:

- **Contexte stratégique du projet:**
 - Mettre le projet dans son contexte national et / ou régional (problématiques liés aux changements climatiques, vulnérabilité, etc.).
 - Les stratégies menées ou en cours de déclinaison à l'échelle nationale, régionale et le rôle du projet et son inscription par rapport à ces stratégies ;
 - Le programme national prioritaire en termes d'atténuation et d'adaptation ;
 - Les lois, réglementations en vigueur, structures et organisation facilitatrices de la mise en œuvre du projet (administration, ministère de tutelle, organisations professionnelles, etc.)
- **Cadre logique du projet et situation de référence:**
 - Cadre logique et justifications avec situation de référence,

- Situation de référence avec hypothèses et valeurs ajoutés du projet comme présenté dans les figures ci-après (séquestration du carbone, adaptation, amélioration des sources de revenus des populations vulnérables et bénéficiaires, etc.)



Figure 10 : Schéma de contextualisant du projet

- **Description du Projet / Programme:** la description des activités du projet par composante, les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser, les résultats attendus, etc.
- **Description de/des entités d'exécution :** un aperçu sur l'entité d'exécution, les projets ou programmes qu'elle a réalisés notamment ceux en relation avec l'adaptation ou l'atténuation.
- **Aperçu sur le marché** (si applicable)
- **Description des différentes taxes et assurances** (si applicable)
- **Description des arrangements institutionnels et organisationnels**
- **Planning de réalisation du projet**

2.2.3. ETUDE DE FAISABILITE TECHNIQUE, ECONOMIQUE, SOCIALE ET FINANCIERE DU PROJET

L'étude de faisabilité économique et financière du projet est un document important qui doit analyser les aspects liés à :

- La faisabilité technique des activités proposées dans le projet (choix des solutions innovantes, recours aux techniques de réalisation durable et résiliente à l'environnement, etc.)
- La faisabilité économique du projet : à ce niveau plusieurs méthodes d'évaluation économique sont à choisir, l'entité d'exécution aura sa propre façon de déterminer la faisabilité économique. La méthode analyse coût-bénéfice serait une des propositions pour évaluer économiquement le projet ;
- La faisabilité financière du projet et ses activités (taux de rentabilité du projet, valeur actuelle nette, etc.).

L'étude de faisabilité technique, économique et financière permet d'argumenter les parties liées aux aspects techniques, économiques et financiers dans la FP. De manière plus générale, le document permet de donner :

- une description de la façon dont le choix des instruments financiers permettra de surmonter les obstacles et d'atteindre les objectifs du projet, et de tirer parti des financements publics et / ou privés ;
- une ventilation des estimations des coûts totaux du projet et du financement du GCF par sous-composante en monnaies locales et étrangères et un mécanisme de couverture du risque de change ;
- une ventilation du coût / budget par type de dépenses ;
- une estimation du volume de financement attendu par le programme proposé et par le financement du GCF, ventilé par les sources publiques et privées ;
- un aperçu sur le ratio de cofinancement (montant total du cofinancement divisé par l'investissement du GCF dans le projet / programme) et / ou le potentiel de catalyser les investissements indirects / à long terme à faibles émissions ;
- Une description de la disponibilité financière nécessaire pour la réalisation du projet ;
- Une évaluation du taux de rendement économique et financier attendu avec et sans l'appui du GCF, sur la base de l'analyse effectuée; et une description de la viabilité financière à long terme au-delà de l'intervention du Fonds ;
- Une description des sous-activités de la gestion financière et des processus d'approvisionnement, y compris la comptabilité financière, les méthodes de décaissement et l'audit.

La faisabilité concernera les aspects économiques, technico-financiers et socio-environnementaux. Cette étude ne doit pas se limiter à une formalité de compilation expéditive de données monographiques ni recopier les données figurant dans la CN; elle doit être suffisamment détaillée pour préparer la faisabilité technique, participative et partenariale des composantes identifiées au préalable.

L'étude de faisabilité présentera l'échéancier physique et financier correspondant à la programmation annuelle des actions du projet. Les potentialités d'implication des communautés concernées doivent faire l'objet d'une investigation sérieuse : car elles représentent un atout décisif dans la démarche participative. Cette étude précisera et détaillera les modalités d'une implication effective des bénéficiaires ainsi que des autres partenaires potentiels.

2.2.4. ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL ET PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Il s'agit d'un document essentiel dans le cas où les activités du projet sont de catégorie B. Il faut noter que l'ADA est accréditée pour les deux catégories de risques (Catégorie B et catégorie C)¹². Ce document doit être élaboré selon la loi marocaine en matière d'études d'impact environnementales (loi 12-03) et vérifier si les activités proposées auront un impact négatif sur l'environnement et quelles seraient les mesures de mitigation ou de bonification en cas d'impact positif. Le document doit être élaboré en tenant compte des politiques de sauvegarde du GCF¹³ qui sont les suivantes :

- PS1 : Évaluation et gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux
- PS2 : Travail et conditions de travail
- PS3 : l'efficacité des ressources et de la prévention de la pollution
- PS4 : santé communautaire, sécurité et sécurité
- PS5 : acquisition des terres et la réinstallation involontaire
- PS6 : conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles
- PS7 : Les peuples autochtones

¹²Pour plus de détail, veuillez consulter le document relatif à la politique environnementale et sociale de l'ADA disponible sur le lien suivant : http://www.ada.gov.ma/web/document/download/Fichier_DocTelecharger20150923103726.pdf

¹³Pour plus d'information sur les huit critères d'évaluation environnementale et sociale du GCF, veuillez consulter le document suivant : « Annex III: Interim environmental and social safeguards of the Fund » (https://www.greenclimate.fund/documents/20182/114264/1.7_-_Environmental_and_Social_Safeguards.pdf/e4419923-4c2d-450c-a714-0d4ad3cc77e6)

- PS8 : Patrimoine culture

L'étude d'impact environnemental et social (EIES) doivent être élaborés conformément aux lois Marocaines en termes d'EIES et doit être publiée sur le site de l'entité accrédité et éventuellement de l'entité d'exécution, deux mois avant la soumission de la FP au GCF. Cette durée peut varier en fonction de la catégorie des risques environnementaux et sociaux selon les exigences du GCF.

L'étude comprend la préparation d'une EIES pour chaque activité du projet ainsi que les éléments du Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) y afférent. Cette étude développera les éléments en relation avec:

1. Le cadre politique, juridique et administratif (*applicables aux actions financées*) ;
2. Politiques de sauvegarde du GCF (*applicables aux actions financées*) ;
3. Procédure pour la préparation de l'EIES et PGES pour chaque activité du projet.
 - Intégration de l'évaluation environnementale dans la mise en œuvre du projet ;
 - Renforcement des capacités (*i.e. bénéficiaires directs primaires et secondaires, institutions, etc.*);
 - Plan de suivi des impacts environnementaux et sociaux;
 - Démarche d'estimation des coûts, relatifs aux mesures de réduction des impacts et risques potentiels.
 - Conclusions
4. Élaboration des EIES/PGES du Projet : il y a lieu de développer, pour chaque activité du projet, les informations suivantes :
 - Présentation d'éléments de la situation de référence sur la base de la caractérisation environnementale et sociale de la zone d'intervention du projet avec notamment les problématiques environnementales et les sensibilités des milieux;
 - description des données collectées et des principaux résultats des consultations ;
 - description de la situation attendue sur le plan environnemental et social après la réalisation du projet et analyse de l'écart avec la situation de référence; conformité aux politiques de sauvegarde du GCF ;
 - Identification des mesures de mitigation et/ou de compensation courantes ou particulières pour les impacts négatifs au moment de la mise en œuvre des activités et lors de la phase l'exploitation de leurs résultats; plan de gestion environnementale et sociale en considérant les conclusions des consultations ;
 - suggestion pour le renforcement des capacités ;
 - Présentation des mesures de valorisation et de dissémination pour les aspects positifs.

2.3. POINTS IMPORTANTS A CONSIDERER LORS DE LA PREPARATION D'UNE PROPOSITION DE PROJET GCF

La section ci-dessous la liste les points importants à considérer par les entités d'exécution lors de la préparation d'une proposition de financement.

Niveau d'accréditation et rôle de l'ADA

Les projets doivent refléter les critères d'accréditation de l'ADA :

- La part du financement GCF doit être inférieur à 50 millions de dollars;
- La part du financement GCF ne peut se faire que sous forme de subventions du GCF¹⁴ ;
- Les projets/programmes doivent être de catégories B ou C en terme de risques environnementaux et sociaux.

Niveau minimum de concessionnalité

La politique du GCF est de fournir des fonds avec un niveau minimum de concessionnalité nécessaire à la viabilité d'un projet (un financement concessionnel étant défini comme un financement en dessous des conditions du marché). Le GCF offre diverses formes d'instruments financiers tels que les subventions, prêts concessionnels, investissements en actions ou cautionnements. Parmi ces instruments, les subventions ont le plus haut degré de concessionnalité et le GCF indique clairement que les subventions ne seront fournis qu'aux projets démontrant qu'ils ne peuvent être viables financièrement sans ces subventions. Cela touche particulièrement les projets d'atténuation, car ceux-ci font souvent des investissements qui, à long terme, font un profit. Pour le financement de ce type d'investissements, le GCF privilégiera un financement sous la forme de prêts concessionnels plutôt que sous la forme de subventions.

L'ADA n'est accréditée que pour demander un financement GCF sous forme de subvention. Pour les projets ne répondant pas au critère du minimum de concessionnalité, il y a deux options possibles:

- ADA s'associe à une autre entité accréditée pour recevoir des prêts. L'ADA sera responsable de la partie des subventions du projet tandis que l'autre entité sera responsable des autres instruments financiers.
- Dans le cas de projet ayant déjà obtenu un financement pour des investissements prévus mais ayant besoin de subventions pour des mesures d'assistance technique comme le renforcement des capacités, les investissements seront comptabilisés comme cofinancement de la subvention du GCF et ils couvriront les composantes non liées à l'investissement du projet.

Secteurs d'activité et cadre d'investissement

Les FP doivent :

- être consistantes avec les objectifs du NDC du Maroc (Encadré 2)
- contribuer à au moins un des huit secteurs d'activité du GCF (section 1.1.2)
- répondre aux 6 critères d'investissement du GCF (section 1.1.3)

Les FP sont évaluées sur la base des six critères d'investissement du GCF pour lesquelles des sous-critères et indicateurs ont été définis. Les propositions de financement doivent décrire et justifier clairement la manière dont les projets répondent à ces 6 critères.

Le changement de paradigme

Le GCF vise à soutenir un changement de paradigme vers un développement bas-carbone et résilient en apportant une contribution significative aux efforts mondiaux visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux effets du changement climatique. Le GCF définit comme «changement de paradigme» le potentiel d'un projet à catalyser l'impact au-delà d'un investissement ponctuel. Le GCF ciblera donc ses investissements sur

¹⁴ Les autres types de financement GCF incluent les prêts concessionnels, les investissements en actions ou cautionnements.

des projets / programmes qui démontrent le potentiel maximal pour un changement de paradigme vers un développement bas-carbone et résilient.

Co-financement

Le GCF n'a pas défini d'orientation précise sur le co-financement des projets comme par exemple un taux de co-financement minimum requis pour l'approbation de projet/programme. Cependant le GCF a clairement indiqué que le co-financement doit être nouveau et additionnel et que les projets/programmes doivent inclure une part suffisante de co-financement, en particulier pour les projets d'atténuation. La part de co-financement doit être confirmée par des lettres d'engagements de mobilisation par les co-financeurs dans les FP (pas au stade de la CN).

Appropriation nationale et lettre de non-objection

Les projets doivent répondre aux objectifs du Maroc en matière de changement climatique décrits dans le NDC (encadré n°2), et doivent obtenir une lettre de non-objection de la part de l'AND. Il est important de prendre contact rapidement avec l'AND pour discuter du projet dès son lancement.

Les FP doivent décrire les mesures prises pour assurer l'appropriation nationale, y compris l'engagement avec l'AND au-delà de l'obtention de la lettre de non-objection. Les FP doivent également décrire comment les objectifs du projet sont cohérents avec les stratégies nationales sectorielles pertinentes (par exemple le Plan Maroc Vert, le Programme National d'Economie d'Eau d'Irrigation (PNEI), le Plan National d'Assainissement (PNA), le Plan National de gestion des Déchets Ménagers (PNDM), et la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD).

Sauvegarde environnementale et sociale

Les FP doivent disposer d'un plan de gestion environnementale et sociale fondé sur une évaluation de l'impact environnemental et social et un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (EIES et PGES)¹⁵. Les résultats de l'EIES déterminent la catégorie de risque du projet/programme. Pour ADA dont l'accréditation est limitée aux catégories B (risque moyen) ou C (risque faible), il est essentiel que l'évaluation démontre de façon convaincante que le projet ne relève pas d'une catégorie de risque plus élevée (Catégorie A).

Egalité des sexes

Les FP du GCF doivent clairement décrire la façon dont l'égalité des sexes est prise en compte (par exemple par des méthodes et outils pour promouvoir l'égalité des sexes) et doivent être consistantes avec la politique d'égalité des sexes du GCF, adoptée lors de la 9ème réunion du GCF en mars 2015. La politique d'égalité des sexes s'applique à tous les domaines de financement du GCF et décisions de financement, rendant par exemple obligatoire une évaluation sur l'égalité des sexes pour chaque FP ainsi qu'un plan d'action sur l'égalité des sexes spécifique à chaque projet/programme.

Participation et contribution des parties prenantes

Le GCF vise une participation importante des parties prenantes dans la conception, le développement et la mise en œuvre des stratégies et activités financées par le GCF. Les parties prenantes incluent très largement « les acteurs du secteur privé, les organisations de la société civile, les groupes vulnérables, les femmes et les

¹⁵Pour plus d'information sur les huit critères d'évaluation environnementale et sociale du GCF, veuillez consulter le document suivant : « Annex III: Interim environmental and social safeguards of the Fund » (https://www.greenclimate.fund/documents/20182/114264/1.7_-_Environmental_and_Social_Safeguards.pdf/e4419923-4c2d-450c-a714-0d4ad3cc77e6)

populations autochtones ». L'égalité des sexes est aussi au cœur des processus d'implication des acteurs nationaux.

Stratégie de sortie

La FP doit démontrer de manière pertinente la stratégie de sortie (« Exit Strategy »), à savoir comment l'entité d'exécution et ses partenaires se mobiliseront pour assurer la durabilité des impacts, et comment le projet permettra d'initier un investissement du secteur privé dans une économie à faible contribution en carbone et résiliente aux changements climatiques.

3. PROCEDURES ET EXIGENCES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Cette partie présente les procédures et délais de soumission des CN et FP vis-à-vis du GCF et de l'ADA, et détaille les exigences administratives et financières requises pour les entités d'exécution pour soumettre un projet GCF. La dernière section décrit les exigences de mise en œuvre d'un projet une fois la FP approuvée par le GCF.

3.1. PROCEDURES DE SOUMISSION DES PROJETS ET DELAIS

La figure ci-dessous décrit les étapes clés pour la soumission et l'approbation par le GCF des propositions de financement¹⁶. Officiellement, il faut compter entre 3 et 6 mois depuis la soumission des propositions de financement jusqu'à leur présentation au Conseil d'administration. Cependant cette échéance dépend également d'autres facteurs. Si une proposition de financement est incomplète et/ou de qualité insuffisante, la période d'approbation peut être plus longue.

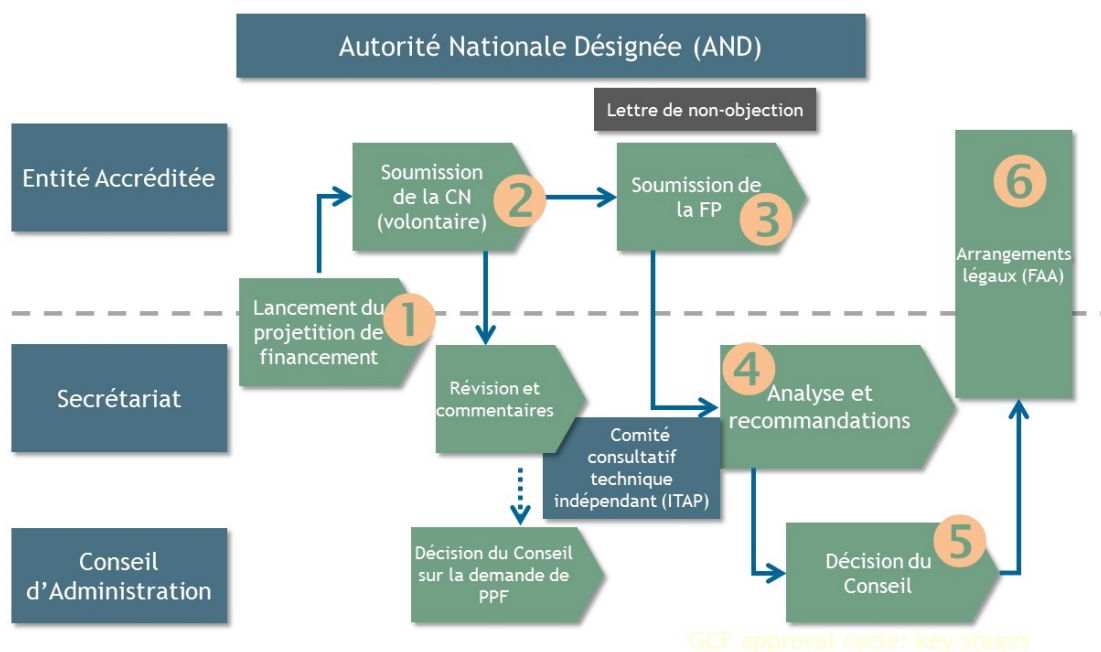


Figure 11 : Cycle d'approbation des propositions de financement du GCF

Le cycle commence par le lancement d'une proposition de financement (étape 1). Les propositions doivent être générées par une entité accréditée en étroite coordination avec l'AND (plus de détails en section 1.2).

L'étape 2 consiste en la soumission de la CN. Cette étape demeure volontaire mais est fortement recommandée par l'ADA. La CN est un document succinct (approximativement 20 pages) présentant des informations basiques et pertinentes sur le projet / programme proposé (plus de détails en section 2.1). Le but de cette étape est d'obtenir un retour du GCF quant à l'alignement du projet / programme proposé avec les objectifs et les politiques du Fonds.

¹⁶ : Pour plus d'information sur les procédures de soumission de propositions de financement, veuillez consulter le document suivant « GCF ProposalApprovalProcess » disponible sur : https://www.greenclimate.fund/documents/20182/239759/4.2_-_Proposal_Approval_Process.pdf/53357eae-1a4d-48da-99c5-e11c5ef7761c

Les entités d'accès direct peuvent demander des subventions pour la préparation de la proposition de financement. Pour renforcer le flux de propositions de qualité, le GCF a mis en place un dispositif de préparation de projet (« Project Preparation Facility » (PPF) pour son appellation en anglais). À sa 13^{ème} réunion, le Conseil d'administration a approuvé 40 millions US\$ pour la phase initiale du PPF, qui est ouverte aux demandes de toutes les entités accréditées. Chaque demande de PPF a un plafond de 1.5 million US\$ sous forme de donations. Toutes les entités accréditées, en particulier les entités d'accès direct peuvent soumettre une demande de PPF pour des projets inférieurs à 50 million US\$. L'entité accréditée devra soumettre au secrétariat la demande de PPF avec la CN ainsi qu'une lettre de non-objection de l'Autorité Nationale Désignée. Le GCF évaluera les demandes de PPF sur la base des six critères d'investissement du GCF, tout en veillant à respecter un équilibre géographique ainsi qu'entre les entités nationales, régionales et internationales¹⁷.

L'étape 3 consiste en l'élaboration et la soumission de la FP, qui doit être accompagnée d'une lettre de non-objection de l'AND. Seules les propositions de financement autorisées par l'AND, suivant la procédure de non-objection (plus de détails en section 1.2), pourront être présentées.

La proposition de financement est un document exhaustif, d'une cinquantaine de pages au minimum, qui comprend une quantité importante d'information. Les annexes de la proposition de financement représentent une part importante de la charge de travail requise et doivent inclure entre autre l'étude de faisabilité, l'évaluation de l'impact environnemental et social et le modèle économique et financier du projet / programme soumis (plus de détails en section 2.2).

Une fois la proposition de financement soumise (étape 4), elle est analysée par le secrétariat. A ce stade, plusieurs cycle de révisions peuvent se succéder, avec des demandes de clarifications du secrétariat, ou des d'informations additionnelles afin que les propositions de financement soient alignées avec les priorités et exigences du GCF. Les propositions de financement sont ensuite transmises au comité consultatif technique indépendant (« Independent Technical Advisory Panel » ou ITAP pour son appellation en anglais). La revue des propositions de financement par ITAP est réalisée peu avant leur soumission au Conseil d'Administration et les entités accréditées ont généralement un temps limité pour répondre aux commentaires de l'ITAP. Les commentaires de l'ITAP, les réponses des entités accréditées ainsi que les propositions de financement sont ensuite publiés sur le site du GCF. L'ITAP fait des recommandations sur chaque proposition de financement au Conseil d'administration qui prend la décision finale quant à leur approbation. Une fois la FP approuvée par le Conseil d'administration du GCF (étape 5), le GCF et l'entité accréditée signent le FAA (étape 6).

Le GCF travaille actuellement sur l'élaboration d'un processus simplifié pour l'approbation de propositions de financement ayant une taille inférieure à 50 millions US\$.

3.1.1. CONCEPT NOTE - CN

La CN a pour objectif de susciter une prise de position officielle sur l'opportunité de procéder à une étude plus détaillée qui débouchera sur la FP. Elle devra documenter et argumenter les volets principaux signalés en section 2.1.

¹⁷Pour plus d'information sur les activités éligibles du PPF et les procédures de soumission de PPF, veuillez consulter le document suivant : « Operational guidelines for the Project Preparation Facility », disponible sur le site : https://www.greenclimate.fund/documents/20182/226888/GCF_B.13_14_-_Operational_guidelines_for_the_Project_Preparation_Facility.pdf/5d6bfb4f-a688-45bc-89f5-655519bec625

La CN doit être élaborée par le porteur du Projet / l'entité d'exécution et doit être soumise à l'ADA selon le canevas figurant en annexe 1. Il est fortement recommandé aux porteurs de projet d'impliquer les partenaires futurs et bénéficiaires dès le début du développement du projet.

Le document sera soumis à l'appréciation d'un Comité institué par l'ADA selon des critères bien définis se rapportant à la pertinence et la cohérence par rapport aux priorités nationales et aux critères d'éligibilité du GCF. L'entité d'exécution finalisera la CN en prenant en considération les commentaires de l'ADA visant à améliorer le document. La CN devra également être soumise à l'AND pour avis favorable avant sa soumission au GCF par l'ADA.

Le GCF soumet ses commentaires à l'entité accréditée (ADA) qui les envoie ensuite à l'entité d'exécution. L'entité d'exécution devra expliquer à l'ADA comment les commentaires du GCF seront pris en compte dans la FP. Après avis favorable de l'ADA, l'entité d'exécution peut commencer à élaborer la FP.

Les idées de projets pourront être, aussi, captées au niveau des sources émettrices suivantes :

- Organisations professionnelles à l'échelle territoriale et ONG régionales et nationales ;
- Autorités territoriales et services des départements ministériels,
- Diverses études réalisées antérieurement qui constituent également d'intéressantes sources de données et d'idées de projets.

La figure suivante explique le processus d'investigation pour l'élaboration de la CN, les besoins en informations et données pour argumenter le projet ainsi que les opérateurs concernés par le projet.

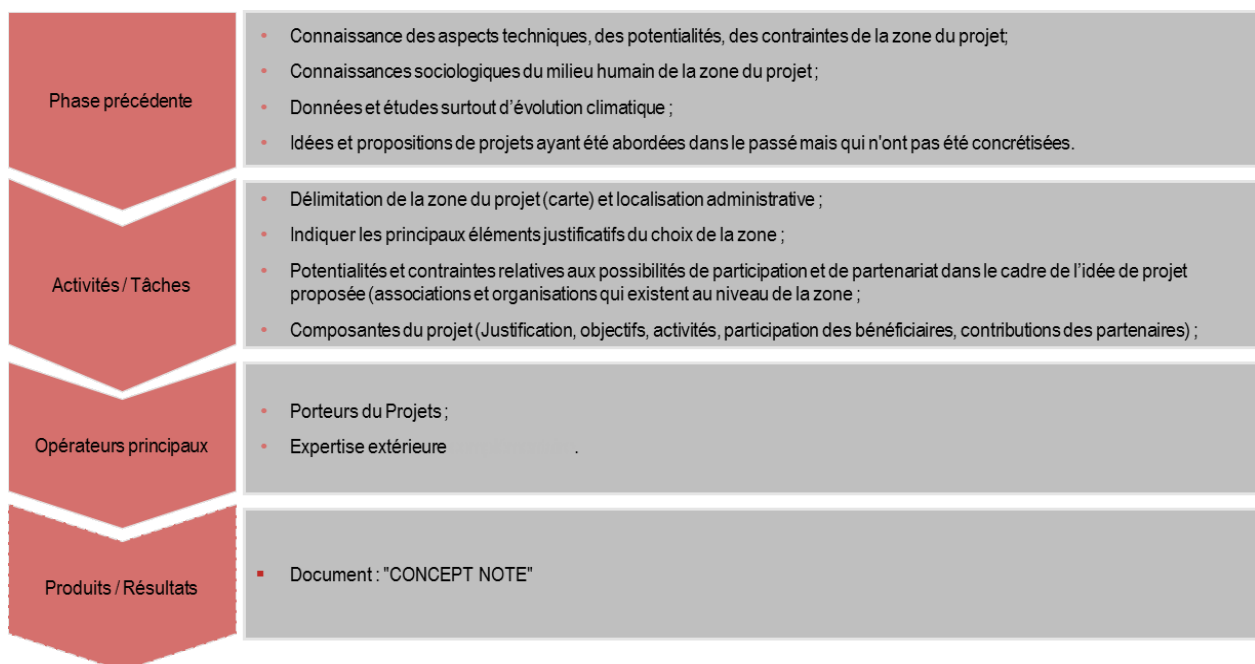


Figure 12 .Processus d'investigation pour l'élaboration de la « Concept Note »

Le processus de soumission de la CN suit les étapes suivantes.

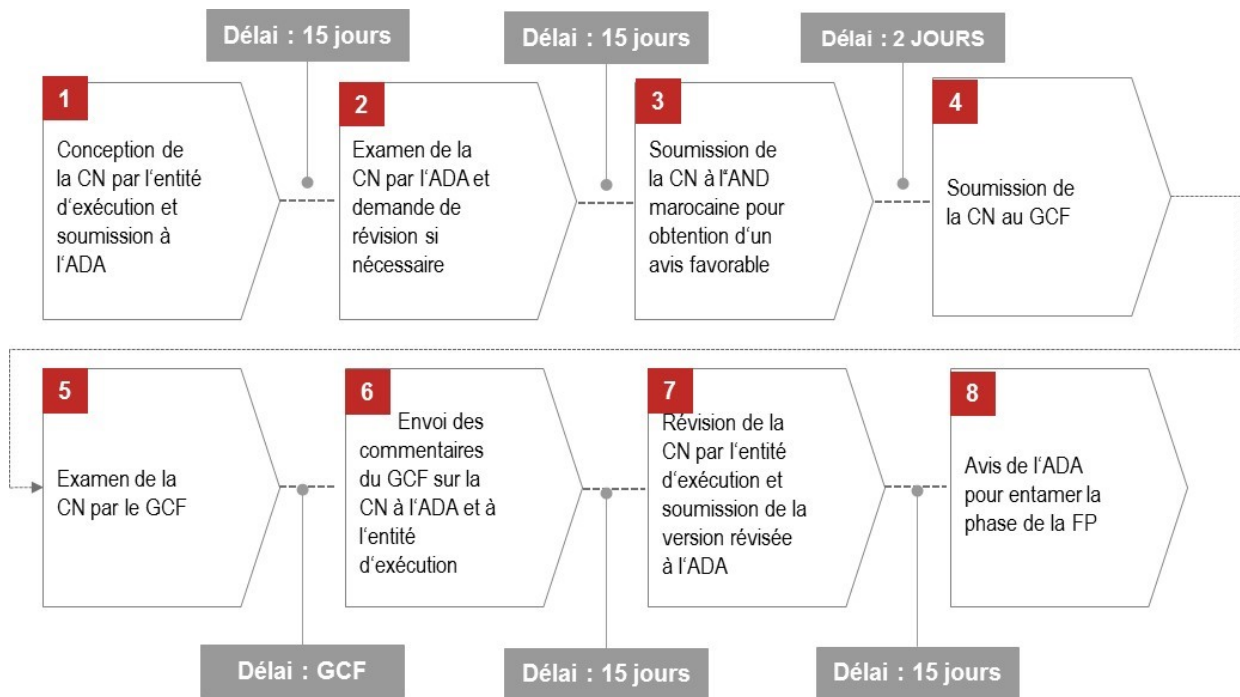


Figure 13 : Processus de validation de la « concept note »

D'après les processus du GCF, il faut entre 2 et 4 semaines pour recevoir des commentaires du GCF sur une CN, comme indiqué dans la figure ci-dessous.

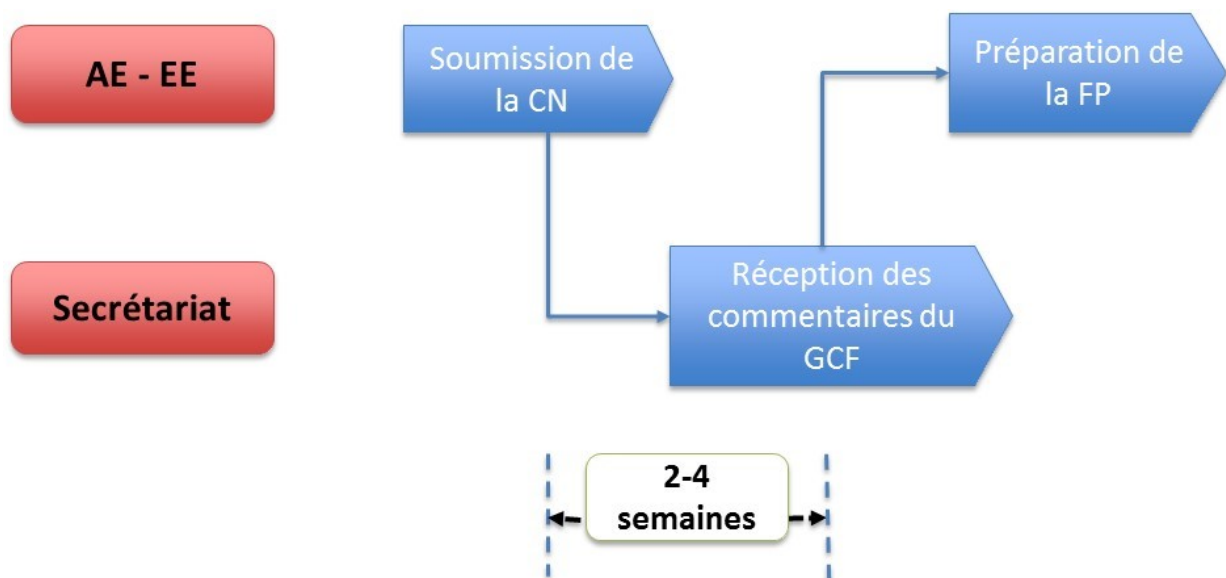


Figure 14 : Délais de révision de la « Concept Note » par le GCF (source : site GCF)

3.1.2. FUNDING PROPOSAL - FP

Une fois la CN validée, l'ADA avisera l'entité d'exécution pour entamer le processus de formulation du FP selon le canevas détaillé dans la section 2.2.

Ce document constitue la pièce maîtresse de toute la démarche de l'ADA envers le GCF. La FP doit être suffisamment documentée en ce qui concerne les aspects techniques mais aussi et surtout en ce qui concerne les potentialités de participation et de partenariat.

La préparation de la FP doit être réalisée par une équipe pluridisciplinaire ayant conduit des études similaires. L'étude devra contenir toute l'argumentation technique, sociale, économique et financière comme expliquée en section 2.2.

La FP doit être envoyée au GCF avec la lettre de non-objection de l'AND marocaine comme indiqué dans les figures ci-dessous.

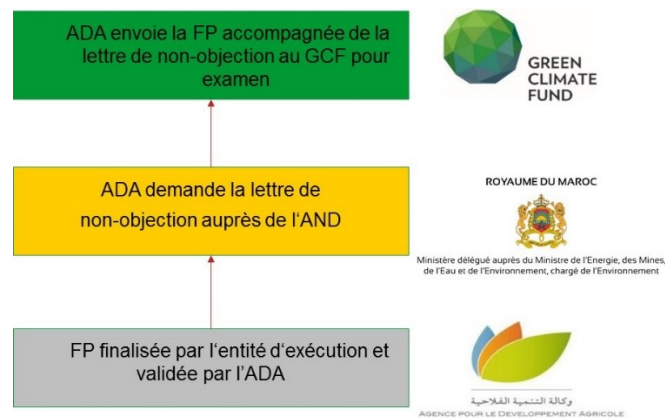


Figure 15 : Processus d'obtention de la lettre de non-objection par l'AND et soumission du projet au GCF

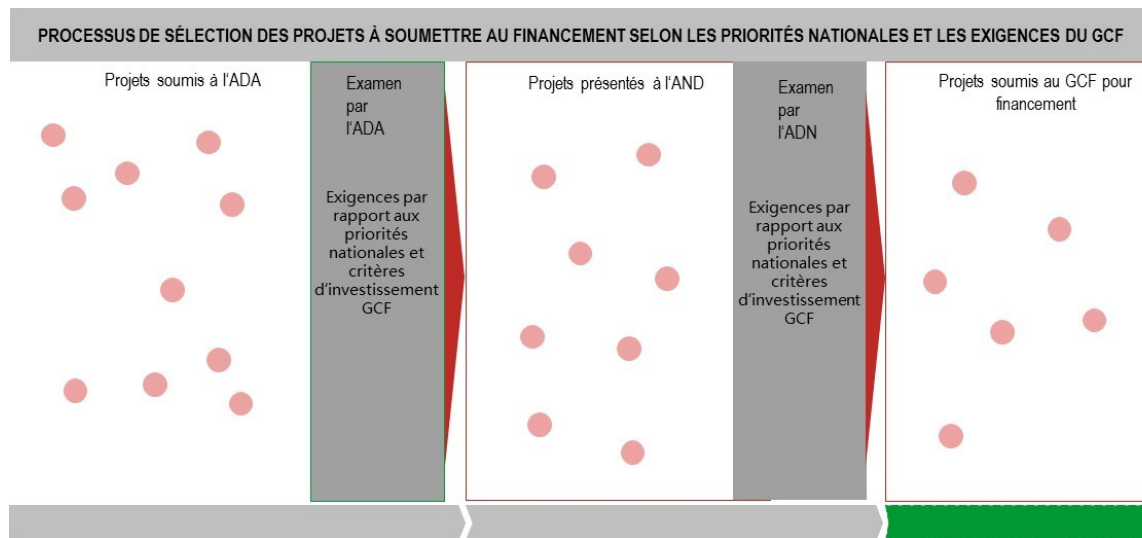


Figure 16 : Etapes de sélection des portefeuilles de projets selon les priorités nationales et les exigences du GCF

La figure suivante explique le processus d'élaboration de la FP, les besoins en informations et données pour argumenter le projet ainsi que les opérateurs concernés par le projet.

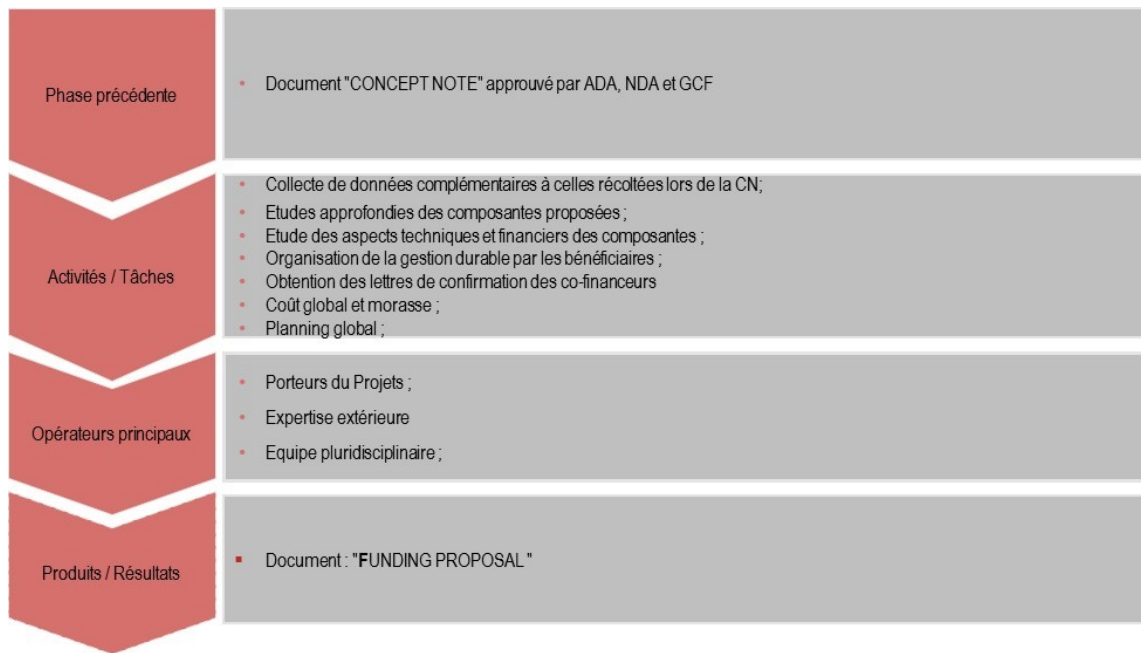


Figure 17 : Processus d'élaboration de la « FundingProposal »

Le délai d'élaboration de la FP et les étapes de sa validation sont présentés ci-après.

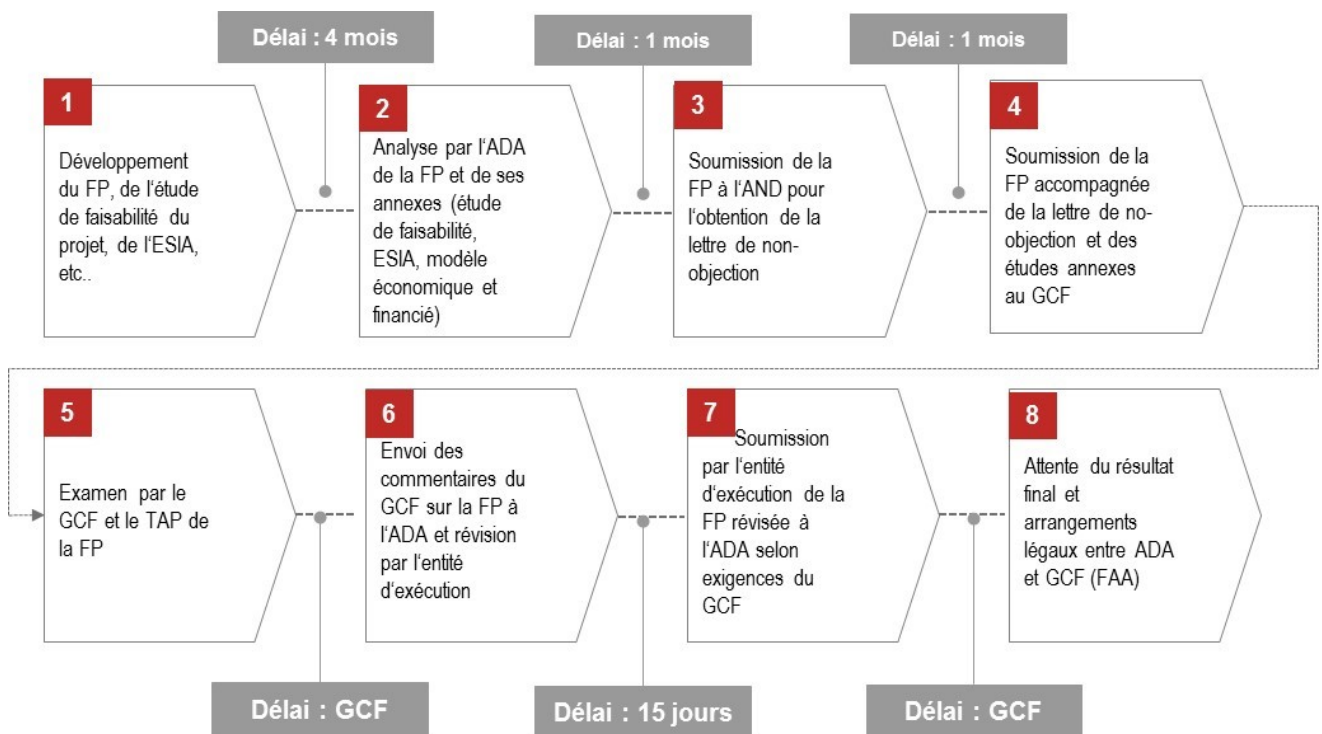


Figure 18 : processus et délais de validation de la « funding proposal »

La figure ci-après présente le processus interne du GCF pour approuver les FP. Il est important de noter qu'en pratique les délais sont souvent plus longs que ceux indiqués dans cette figure.

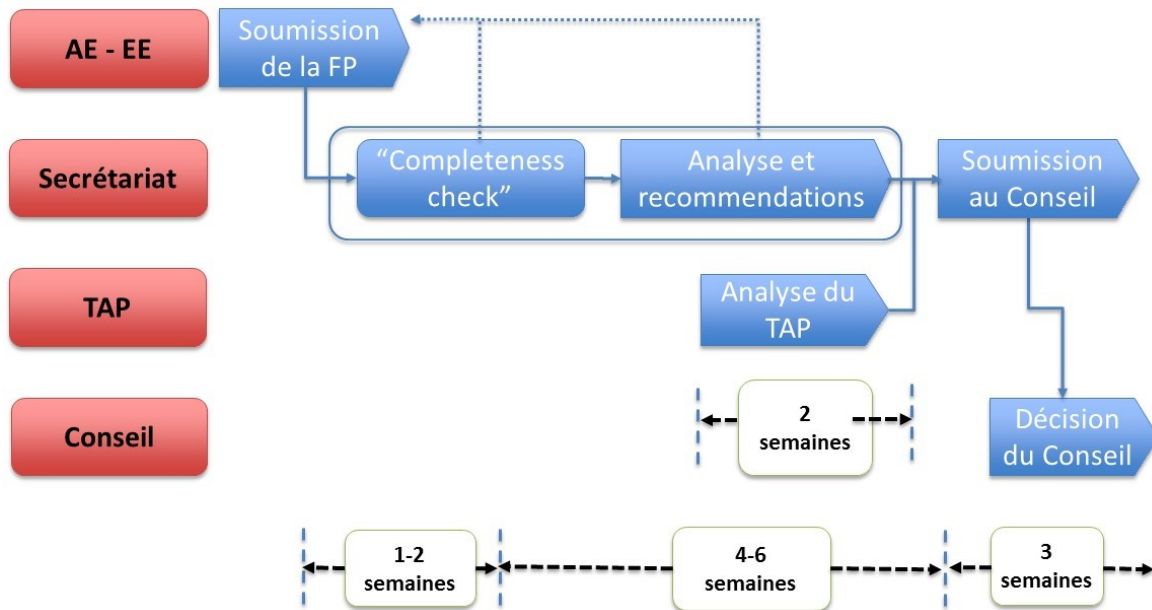


Figure 19 : Processus et délais de validation de la « funding proposal » par le GCF (source : site du GCF)

3.2. EXIGENCES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES NECESSAIRES DE L'ENTITE D'EXECUTION

3.2.1. PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

L'entité d'exécution doit se conformer aux exigences nationales en termes de gestion administrative, financière et comptable. A ce niveau, elle doit justifier qu'elle a conduit des projets selon les normes et exigences nationales, à savoir le Code des marchés publics, le Code de la dépense publique et le Code de la comptabilité publique. ADA a démontré au GCF lors du processus d'accréditation ses capacités administratives, financières et comptables pour pouvoir accéder aux sources financières du fonds. Pour être conforme aux exigences du GCF, elle mènera une mission d'évaluation des capacités financières, administratives et comptables de l'entité d'exécution avant signature de la convention de partenariat.

L'entité accréditée signera une convention avec l'ADA après accord du financement par le GCF. Cette convention précisera les modalités de décaissement, la périodicité et les exigences administratives, financières et comptables tels qu'il a été stipulé lors de la formulation du FP et selon le contrat cadre signé entre le GCF et l'ADA et le « term sheet » du projet. Ce dernier précise les modalités de décaissement, les flux de trésorerie, les exigences et les conditions suspensives à satisfaire avant chaque décaissement.

Les flux financiers du projet entre ADA et l'entité d'exécution suivront les termes du contrat du projet (term sheet du projet) et la Convention cadre signée entre le GCF et ADA après son accréditation en avril 2016, appelée « Accreditation Master Agreement » (AMA) et disponible sur le site du GCF .

3.2.2. EVALUATION DES CAPACITES TECHNIQUES, FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES DE L'ENTITE D'EXECUTION

Cette évaluation portera sur l'analyse organisationnelle de l'entité d'exécution et sur l'examen de ses modes opératoires et de ses procédures. L'objectif est d'apprécier la pertinence de la structure interne de l'entité d'exécution, d'établir un diagnostic sur son fonctionnement et d'examiner sa capacité d'exécution pour mener à bien le projet.

Le contenu de l'évaluation portera sur :

- Organisation de l'entité d'exécution, sa structure organisationnelle et de ses modalités de prise de décision (ses principaux modes de fonctionnement des différents organes de pilotage, de gestion et de contrôle, tâches et les niveaux de responsabilité confiés à chacun des services qui participent à la réalisation des missions qui lui sont confiées, etc.) ;
- Ressources humaines dédiées à la gestion et à la gouvernance de l'entité d'exécution et analyse de son environnement institutionnel ;
- Système de gestion (réunions, groupe de travail, notes internes, etc.) ;
- Systèmes et outils de contrôle périodique des opérations exécutées ;
- Budget et capacité d'exécution ;
- Organisation financière de l'entité d'exécution et les points de contrôle mis en place pour garantir le respect des procédures et la fiabilité des informations financières et comptables ;
- Dispositifs opérationnels, organisationnels, humains et matériels mis en place pour le pilotage et le suivi des différents projets portés l'entité d'exécution.

Cette évaluation concernera également le système d'information, en se focalisant sur les outils en exploitation (matériels et logiciels), et la mise en évidence des besoins non satisfaits. Elle comporte les cinq actions suivantes :

- Description des flux d'information.
- Examen des outils et moyens de traitement.
- Etablissement d'un inventaire permanent des outils matériels et logiciels.
- Bilan global.

3.3. EXIGENCES DE MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET APPROUVE PAR LE GCF

Après l'approbation de la FP par le Conseil d'administration du GCF, celui-ci peut formuler des conditions suspensives à la mise en œuvre que l'entité accréditée doit satisfaire avant la signature du contrat entre le GCF et ADA, appelé « Funded Activity Agreement » (FAA).

La figure ci-après résume les différentes étapes entre l'approbation d'un projet par le GCF et la signature d'un contrat entre l'ADA et l'entité d'exécution qui sont listées ci-dessous:

1. Le GCF informe l'ADA des conditions suspensives qu'elle doit satisfaire ;
2. L'ADA informe l'entité d'exécution des conditions suspensives qu'elle doit satisfaire tout en précisant les délais exigés ;
3. Suite à l'évaluation des capacités financières, techniques et administratives de l'entité d'exécution, celle-ci devra assurer qu'elle a les capacités à gérer les fonds et à réaliser le projet selon le planning prévisionnel ;
4. L'ADA devra démontrer au GCF qu'elle satisfera les conditions suspensives du GCF ;
5. L'ADA finalisera ensuite son contrat avec le GCF (FAA) qui précise les modalités de décaissements et les conditions de décaissements ;

6. L'ADA établira une convention subsidiaire de la convention qui la lie avec le GCF afin de préciser les modalités financières, administratives et comptables de l'entité d'exécution ainsi que les flux financiers; L'entité d'exécution établira ensuite les procédures nécessaires à la mise en œuvre du projet (par exemple un manuel de procédure et de gestion du projet qui devra respecter ce qui a été proposé dans la FP et la désignation de l'équipe qui sera chargée de la réalisation du projet).

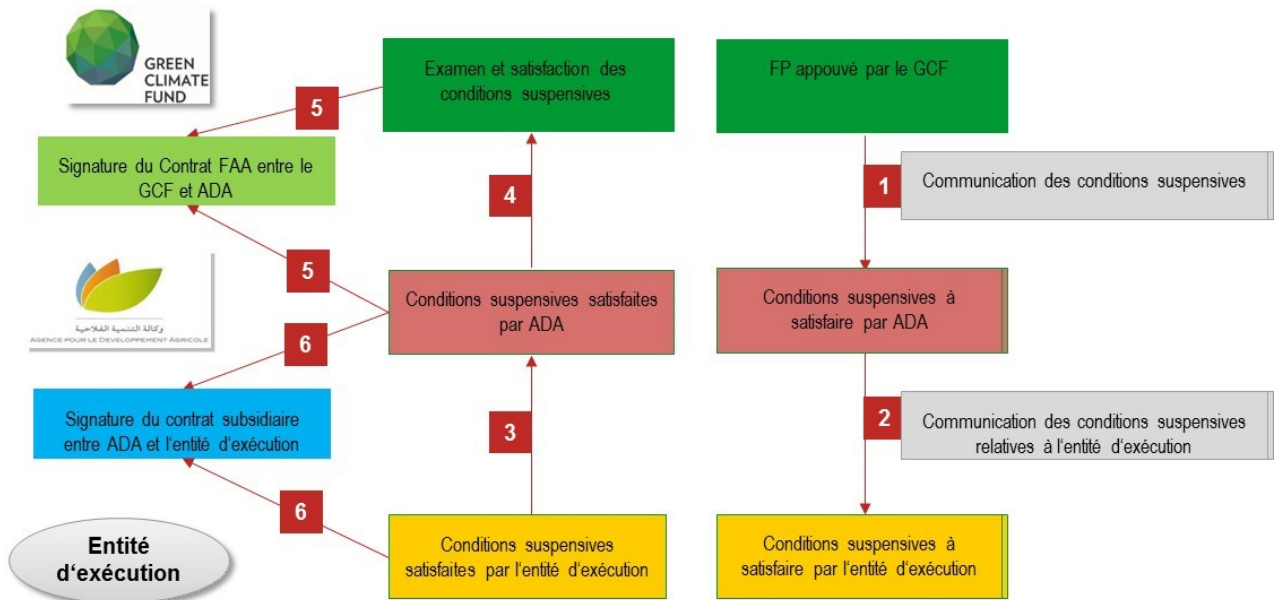


Figure 20 : Exigences préalables à mise en œuvre du projet validé par le GCF

Le schéma suivant montre les flux financiers d'un projet validé par le GCF.

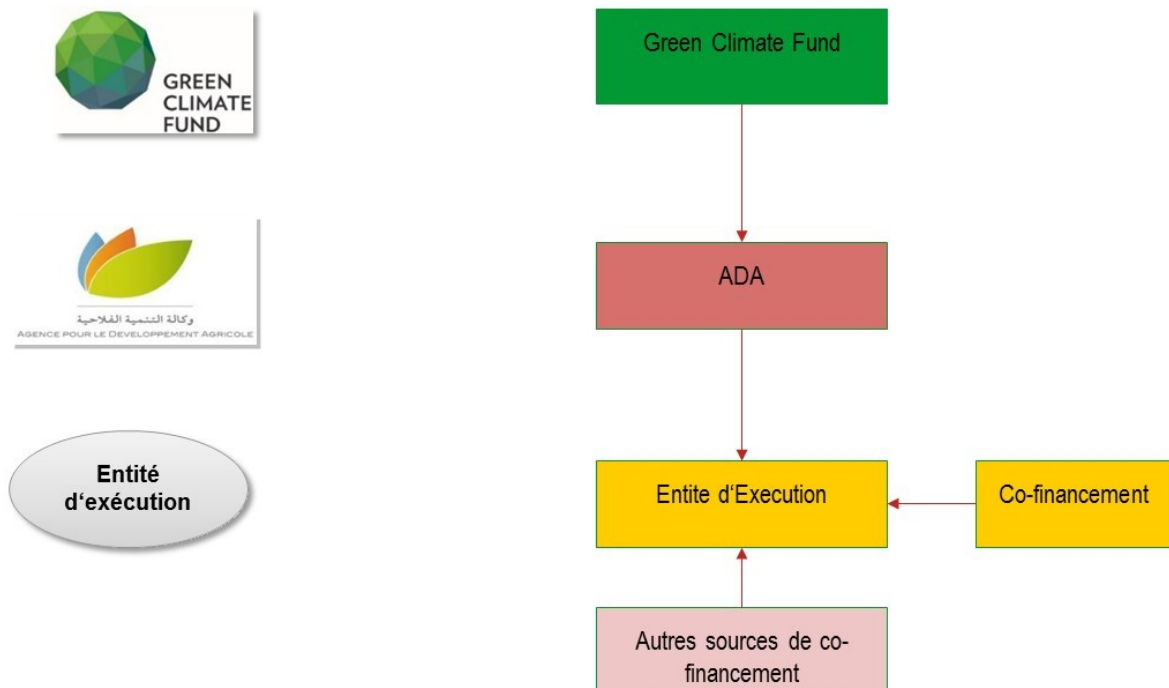


Figure 21 : Flux financiers entre GCF- ADA- EE d'un projet validé par le GCF

Une fois que ces étapes ont été satisfaites, le démarrage du projet peut avoir lieu tout en veillant aux conditions de mise en œuvre du projet définies dans la FP et en s'assurant des aspects de mitigations décrits dans l'EIES et le PGES. Pendant la mise en œuvre du projet, le rôle de l'ADA sera :

- de verser les fonds reçus du GCF aux entités d'exécution sur la base de rapport d'audits financiers annuels sur la base du « Funded Activity Agreement » (FAA) élaboré entre ADA et le GCF ;
- de superviser la mise œuvre des projets/programmes ;
- d'assurer le suivi et le respect des étapes importantes du projet par rapport à l'accomplissement des objectifs;
- d'assurer le respect des exigences du GCF, en particulier des principes fiduciaires ;
- d'assurer la conformité des dépenses d'activités ;
- d'assurer une gestion financière transparente des projets/programmes ;
- d'assurer le respect des normes des marchés publics.

Les flux financiers suivront le canevas détaillé ci-dessus (Figure 21) pour chaque projet soumis et validé par le GCF et après avoir signé le FAA entre le GCF et l'ADA, et avoir satisfait les conditions suspensives et les exigences de l'ADA et du GCF. Les flux financiers seront versés de manière périodique (annuellement) du GCF à l'ADA. La demande du budget annuel doit être accompagnée par :

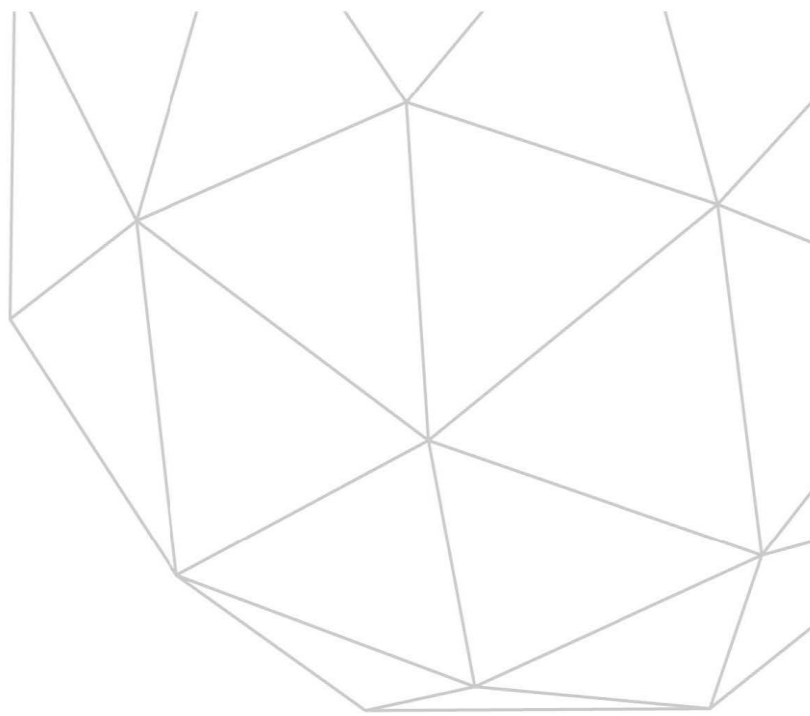
- Le détail du budget annuel prévisionnel pour l'année n+1 par activité prévue dans le projet ;
- La satisfaction des conditions suspensives concernant l'année n+1, si applicable, et selon le FAA préalablement signé entre le GCF et l'ADA d'une part et le contrat subsidiaire signé entre l'ADA et l'EE d'autre part.

L'ADA doit recevoir au préalable le détail du budget annuel de l'entité d'exécution ainsi que les conditions suspensives et le contrat subsidiaire. Les flux financiers seront versés par le GCF à l'ADA puis vers l'entité d'exécution selon le plan annuel du budget du projet.

ANNEXES

A noter : les deux annexes suivantes sont également accessibles sur le site du GCF :
<http://www.greenclimate.fund/funding/proposal-approval/fine-print>

ANNEXE 1 : TEMPLATE DE LA CONCEPT NOTE - CN



Concept Note

The Green Climate Fund (GCF) is seeking high-quality projects or programmes.

Accredited entities may choose to submit a concept note, in consultation with the relevant national designated authority, to present the proposed project or programme idea in order to receive early feedback and recommendation.

Project/Programme Title: _____

Country/Region: _____

Accredited Entity: _____

National Designated Authority: _____

A. Project / Programme Information	
A.1. Project / programme title	
A.2. Project or programme	Choose an item.
A.3. Country (ies) / region	
A.4. National designated authority(ies)	
A.5. Accredited entity	
A.6. Executing entity / beneficiary	Executing Entity: Beneficiary:
A.7. Access modality	Direct ☐ International ☐
A.8. Project size category (total investment, million USD)	Micro (≤ 10) ☐ Small ($10 < x \leq 50$) ☐ Medium ($50 < x \leq 250$) ☐ Large (> 250) ☐
A.9. Mitigation / adaptation focus	Mitigation ☐ Adaptation ☐ Cross-cutting ☐
A.10. Public or private	Choose an item.
A.11. Results areas (mark all that apply)	<i>Which of the following targeted results areas does the proposed project/programme address?</i>
	Reduced emissions from: ☐ Energy access and power generation (E.g. on-grid, micro-grid or off-grid solar, wind, geothermal, etc.) ☐ Low emission transport (E.g. high-speed rail, rapid bus system, etc.) ☐ Buildings, cities, industries and appliances (E.g. new and retrofitted energy-efficient buildings, energy-efficient equipment for companies and supply chain management, etc.) ☐ Forestry and land use (E.g. forest conservation and management, agroforestry, agricultural irrigation, water treatment and management, etc.)
	Increased resilience of: ☐ Most vulnerable people and communities (E.g. mitigation of operational risk associated with climate change – diversification of supply sources and supply chain management, relocation of manufacturing facilities and warehouses, etc.) ☐ Health and well-being, and food and water security (E.g. climate-resilient crops, efficient irrigation systems, etc.) ☒ Infrastructure and built environment (E.g. sea walls, resilient road networks, etc.) ☐ Ecosystems and ecosystem services (E.g. ecosystem conservation and management, ecotourism, etc.)
A.12. Project / programme life span	 years
A.13. Estimated implementation start and end date	Start: End:

¹⁸ Please use the following naming convention for the file name: “[CN]-[Agency short name]-[Date]-[Serial number]” (e.g. CN-ABC-20150101-1).

B. Project/Programme Details

The Fund requires the following preliminary information in order to promptly assess the eligibility of project/programme investment. These requirements may vary depending on the nature of the project/programme.

B.1. Project / programme description (including objectives)	
B.2. Background information on project/programme sponsor	Describe project/programme sponsor's operating experience in the host country or other developing countries. Describe financial status and how the project/programme sponsor will support the project/programme in terms of equity, management, operations, production and marketing.
B.3. Market overview	Describe the market for the product(s) or services including the historical data and forecasts. Provide the key competitors with market shares and customer base (if applicable). Provide pricing structures, price controls, subsidies available and government involvement (if any).
B.4. Regulation, taxation and insurance	Provide details of government licenses, or permits required for implementing and operating the project/programme, the issuing authority, and the date of issue or expected date of issue. Describe applicable taxes and foreign exchange regulations. Provide details on insurance policies related to project/programme.
B.5. Implementation arrangements	Describe construction and supervision methodology with key contractual agreements. Describe operational arrangements with key contractual agreements following the completion of construction. Provide a timetable showing major scheduled achievements and completion for each of the major components of the project/programme.

C. Financing / Cost Information						
C.1. Description of financial elements of the project / programme		Please provide: - a breakdown of cost estimates analysed according to major cost categories. - a financial model that includes projection covering the period from financial closing through final maturity of the proposed GCF financing with detailed assumptions and rationale; - a description of how the choice of financial instrument(s) will overcome barriers and achieve project objectives, and leverage public and/or private finance.				
C.2. Project financing information		Financial Instrument	Amount	Currency	Tenor	Pricing
	Total project financing (a) = (b) + (c)			<u>Options</u>		
	(b) Requested GCF amount	(i) Senior Loans		<u>Options</u>	() years () years	() % () % () % IRR
		(ii) Subordinated Loans		<u>Options</u>		
		(iii) Equity		<u>Options</u>		
	(iv) Guarantees		<u>Options</u>			
	(v) Reimbursable grants *		<u>Options</u>			
	(vi) Grants *		<u>Options</u>			
	* Please provide detailed economic and financial justification in the case of grants.					
	Total Requested (i+ii+iii+iv+v+vi)			<u>Options</u>		
(c) Co-financing	Financial Instrument	Amount	Currency	Name of Institution	Seniority	
	<u>Options</u>		<u>Options</u>		<u>Options</u>	
	<u>Options</u>		<u>Options</u>		<u>Options</u>	
	<u>Options</u>		<u>Options</u>		<u>Options</u>	
Lead financing institution:						
(d) Covenants						
(e) Conditions precedent to disbursement						

D. Expected Performance against Investment Criteria	
Please explain the potential of the Project/Programme to achieve the Fund's six investment criteria as listed below.	
D.1. Climate impact potential <i>[Potential to achieve the GCF's objectives and results]</i>	Specify the climate mitigation and/or adaptation impact. Provide specific values for the below indicators and any other relevant indicators and values, including those from the Fund's Performance Measurement Frameworks. • Total tonnes of CO₂ eq to be avoided or reduced per annum • Expected total number of direct and indirect beneficiaries and number of beneficiaries relative to total population (e.g. total lives to be saved from disruption due to climate-related disasters)
D.2. Paradigm shift potential <i>[Potential to catalyze impact beyond a one-off project or programme investment]</i>	Provide the estimates and details of the below and specify other relevant factors. • Potential for scaling-up and replication (e.g. multiples of initial impact size) • Potential for knowledge and learning • Contribution to the creation of an enabling environment • Contribution to the regulatory framework and policies
D.3. Sustainable development potential <i>[Potential to provide wider development co-benefits]</i>	Provide the estimates of economic, social and environmental co-benefits. Examples include the following: • Economic co-benefits - Total number of jobs created - Amount of foreign currency savings - Amount of government's budget deficits reduced • Social co-benefits - Improved access to education - Improved regulation or cultural preservation - Improved health and safety • Environmental co-benefits - Improved air quality - Improved soil quality - Improved biodiversity • Gender-sensitive development impact - Proportion of men and women in jobs created
D.4. Needs of recipient <i>[Vulnerability to climate change and financing needs of the recipients]</i>	Describe the scale and intensity of vulnerability of the country and beneficiary groups and elaborate how the project/programme addresses the issues. Examples of the issues include the following: • Level of exposure to climate risks for beneficiary country and groups • Does the country have a fiscal or balance of payment gap that prevents from addressing the needs? • Does the local capital market lack depth or history? • Needs for strengthening institutions and implementation capacity
D.5. Country ownership <i>[Beneficiary country ownership of project or programme and capacity to implement the proposed activities]</i>	Provide details of the below and specify other relevant factors. • Coherence and alignment with the country's national climate strategy and priorities in mitigation or adaptation • Brief description of executing entities (e.g. local developers, partners and service providers) along with the roles they will play • Stakeholder engagement process and feedback received from civil society organizations and other relevant stakeholders

D.6. Effectiveness and efficiency [Economic and financial soundness and effectiveness of the proposed activities]	Provide details of the below and specify other relevant factors (i.e. debt service coverage ratio), if available. • Estimated cost per t CO₂ eq (total investment cost/expected lifetime emission reductions) • Co-financing ratio (total amount of the Fund's investment as percentage of project) • Economic and financial rate of return - With the Fund's support - Without the Fund's support
--	--

E. Brief Rationale for GCF Involvement and Exit Strategy

Please specify why the GCF contribution is critical for the project/programme.

Please explain how the project/programme sustainability will be ensured in the long run, after the project/programme is implemented with support from the GCF and other sources.

F. Risk Analysis

Please describe the financial and operational risks and discuss mitigating measures.

Please briefly specify the substantial environmental and social risks that the project/programme may face and the proposed risk mitigating measures.

G. Multi-Stakeholder Engagement

Please specify the plan for multi-stakeholder engagement, and what has been done so far in this regard.

H. Status of Project/Programme

- 1) A pre-feasibility study is expected to be completed at this stage. Please provide the report in section J.
- 2) Please indicate whether a feasibility study and/or environmental and social impact assessment has been conducted for the proposed project/programme: Yes ☐ No ☐
(If 'Yes', please provide them in section J.)
- 3) Will the proposed project/programme be developed as an extension of a previous project (e.g. subsequent phase), or based on a previous project/programme (e.g. scale up or replication)? Yes ☐ No ☐
(If yes, please provide an evaluation report of the previous project in section J, if available.)

I. Remarks

J. SUPPORTING DOCUMENTS FOR CONCEPT NOTE

- ☐ Map indicating the location of the project/programme
- ☐ Financial Model
- ☐ Pre-feasibility Study
- ☐ Feasibility Study (if applicable)
- ☐ Environmental and Social Impact Assessment (if applicable)
- ☐ Evaluation Report (if applicable)

ANNEXE 2 : TEMPLATE DE LA FUNDING PROPOSAL - FP



GREEN
CLIMATE
FUND



Funding Proposal

Version 1.1

The Green Climate Fund (GCF) is seeking high-quality funding proposals.

Accredited entities are expected to develop their funding proposals, in close consultation with the relevant national designated authority, with due consideration of the GCF's Investment Framework and Results Management Framework. The funding proposals should demonstrate how the proposed projects or programmes will perform against the investment criteria and achieve part or all of the strategic impact results.

Project/Programme Title: _____

Country/Region: _____

Accredited Entity: _____

Date of Submission: _____

Contents

Section A	<u>PROJECT / PROGRAMME SUMMARY</u>
Section B	<u>FINANCING / COST INFORMATION</u>
Section C	<u>DETAILED PROJECT / PROGRAMME DESCRIPTION</u>
Section D	<u>RATIONALE FOR GCF INVOLVEMENT</u>
Section E	<u>EXPECTED PERFORMANCE AGAINST INVESTMENT CRITERIA</u>
Section F	<u>APPRAISAL SUMMARY</u>
Section G	<u>RISK ASSESSMENT AND MANAGEMENT</u>
Section H	<u>RESULTS MONITORING AND REPORTING</u>
Section I	<u>ANNEXES</u>

Note to accredited entities on the use of the funding proposal template

- Sections **A, B, D, E** and **H** of the funding proposal require detailed inputs from the accredited entity. For all other sections, including the Appraisal Summary in section F, accredited entities have discretion in how they wish to present the information. Accredited entities can either directly incorporate information into this proposal, or provide summary information in the proposal with cross-reference to other project documents such as project appraisal document.
- The total number of pages for the funding proposal (excluding annexes) is expected not to exceed 50.

Please submit the completed form to:

fundingproposal@gcfund.org

Please use the following name convention for the file name:

"[FP]-[Agency Short Name]-[Date]-[Serial Number]"

A.1. Brief Project / Programme Information		
A.1.1. Project / programme title		
A.1.2. Project or programme		Choose an item.
A.1.3. Country (ies) / region		
A.1.4. National designated authority (ies)		
A.1.5. Accredited entity		
A.1.5.a. Access modality		☐ Direct ☐ International
A.1.6. Executing entity / beneficiary		Executing Entity: Beneficiary:
A.1.7. Project size category (Total investment, million USD)		☐ Micro (≤ 10) ☐ Small ($10 < x \leq 50$) ☐ Medium ($50 < x \leq 250$) ☐ Large (> 250)
A.1.8. Mitigation / adaptation focus		☐ Mitigation ☐ Adaptation ☐ Cross-cutting
A.1.9. Date of submission		
A.1.10. Project contact details	Contact person, position	
	Organization	
	Email address	
	Telephone number	
	Mailing address	
A.1.11. Results areas <i>(mark all that apply)</i>		
<u>Reduced emissions from:</u> ☐ Energy access and power generation (E.g. on-grid, micro-grid or off-grid solar, wind, geothermal, etc.) ☐ Low emission transport (E.g. high-speed rail, rapid bus system, etc.) ☐ Buildings, cities and industries and appliances (E.g. new and retrofitted energy-efficient buildings, energy-efficient equipment for companies and supply chain management, etc.) ☐ Forestry and land use (E.g. forest conservation and management, agroforestry, agricultural irrigation, water treatment and management, etc.)		
<u>Increased resilience of:</u> ☐ Most vulnerable people and communities (E.g. mitigation of operational risk associated with climate change – diversification of supply sources and supply chain management, relocation of manufacturing facilities and warehouses, etc.) ☐ Health and well-being, and food and water security (E.g. climate-resilient crops, efficient irrigation systems, etc.) ☐ Infrastructure and built environment (E.g. sea walls, resilient road networks, etc.) ☐ Ecosystem and ecosystem services (E.g. ecosystem conservation and management, ecotourism, etc.)		

A.2. Project / Programme Executive Summary (max 300 words)

Please provide a brief description of the proposed project/programme, including the objectives and primary measurable benefits (see [investment criteria in section E](#)). The detailed description can be elaborated in [section C](#).

A.3. Project/Programme Milestone

Expected approval from accredited entity's Board (if applicable)	dd/mm/yyyy
Expected financial close (if applicable)	dd/mm/yyyy
Estimated implementation start and end date	Start: <u>dd/mm/yyyy</u> End: <u>dd/mm/yyyy</u>
Project/programme lifespan	_____ years _____ months

B.1. Description of Financial Elements of the Project / Programme

Please provide:

- an integrated financial model in [Section I \(Annexes\)](#) that includes a projection covering the period from financial closing through final maturity of the proposed GCF financing with detailed assumptions and rationale; and a sensitivity analysis of critical elements of the project/programme
- a description of how the choice of financial instrument(s) will overcome barriers and achieve project objectives, and leverage public and/or private finance

a breakdown of cost estimates for total project costs and GCF financing by sub-component in local and foreign currency and a currency hedging mechanism:

For example, under the component of drilling activity for a geothermal exploration project, sub-components would include civil engineering works, drilling services, drilling equipment and inspection test.

Component	Sub-component (if applicable)	Amount (for entire project)	Currency	Amount (for entire project)	Local currency	GCF funding amount	Currency of disbursement to recipient
Component 1	Sub-component 1.1		Options				
	Sub-component 1.2		Options				
Component 2	Sub-component 2.1		Options				
Total project financing							

* Please expand the table if needed.

- a breakdown of cost/budget by expenditure type (project staff and consultants, travel, goods, works, services, etc.) and disbursement schedule in project/programme confirmation (term sheet) as included in section I, Annexes.

B.2. Project Financing Information

	Financial Instrument	Amount	Currency	Tenor	Pricing
(a) Total project financing	(a) = (b) + (c)		Options		
(b) GCF to financing recipient	(i) Senior Loans		Options	() years	() %
	(ii) Subordinated Loans		Options	() years	() %
	(iii) Equity		Options		() % IRR
	(iv) Guarantees		Options		
	(v) Reimbursable grants *		Options		
	(vi) Grants *		Options		
* Please provide economic and financial justification in section F.1 for the concessionality that GCF is expected to provide, particularly in the case of grants. Please specify difference in tenor and price between GCF financing and					

		that of accredited entities. Please note that the level of concessionality should correspond to the level of the project/programme's expected performance against the investment criteria indicated in section E .															
		Total requested (i+ii+iii+iv+v+vi)		Options													
(c) Co-financing to recipient	Financial Instrument	Amount	Currency	Name of Institution	Tenor	Pricing	Seniority										
	Options		Options		() years	() %	Options										
	Options		Options		() years	() %	Options										
	Options		Options			() % IRR	Options										
	Options		Options				Options										
	Lead financing institution:																
* Please provide a confirmation letter or a letter of commitment in section I issued by the co-financing institution.																	
(d) Financial terms between GCF and AE (if applicable)	In cases where the accredited entity (AE) deploys the GCF financing directly to the recipient, (i.e. the GCF financing passes directly from the GCF to the recipient through the AE) or if the AE is the recipient itself, in the proposed financial instrument and terms as described in part (b), this subsection can be skipped. If there is a financial arrangement between the GCF and the AE, which entails a financial instrument and/or financial terms separate from the ones described in part (b), please fill out the table below to specify the proposed instrument and terms between the GCF and the AE. <table border="1"> <tr> <th>Financial instrument</th> <th>Amount</th> <th>Currency</th> <th>Tenor</th> <th>Pricing</th> </tr> <tr> <td>Choose an item.</td> <td>.....</td> <td>Options</td> <td>() years</td> <td>() %</td> </tr> </table>							Financial instrument	Amount	Currency	Tenor	Pricing	Choose an item.		Options	() years	() %
	Financial instrument	Amount	Currency	Tenor	Pricing												
	Choose an item.		Options	() years	() %												
Please provide a justification for the difference in the financial instrument and/or terms between what is provided by the AE to the recipient and what is requested from the GCF to the AE.																	
B.3. Financial Markets Overview (if applicable)																	
How market price or expected commercial rate return was (non-concessional) determined? Please provide an overview of the size of total banking assets, debt capital markets and equity capital markets which could be tapped to finance the proposed project/programme. Please provide an overview of market rates (i.e. 1-year T-Bill, 5-year government bond, 5-year corporate bond (specify credit rating) and 5-year syndicate loan. Provide examples or information on comparable transactions.																	

Please fill out applicable sub-sections and provide additional information if necessary, as these requirements may vary depending on the nature of the project / programme.

C.1. Strategic Context

Please describe relevant national, sub-national, regional, global, political, and/or economic factors that help to contextualize the proposal, including existing national and sector policies and strategies.

C.2. Project / Programme Objective against Baseline

Describe the baseline scenario (i.e. emissions baseline, climate vulnerability baseline, key barriers, challenges and/or policies) and the outcomes and the impact that the project/programme will aim to achieve in improving the baseline scenario.

C.3. Project / Programme Description

Describe the main activities and the planned measures of the project/programme according to each of its components.

Provide information on how the activities are linked to objectives, outputs and outcomes that the project/programme intends to achieve. The objectives, outputs and outcomes should be consistent with the information reported in the logic framework in section H.

C.4. Background Information on Project / Programme Sponsor (Executing Entity)

Describe the quality of the management team, overall strategy and financial profile of the Sponsor (Executing Entity) and how it will support the project/programme in terms of equity investment, management, operations, production and marketing.

C.5. Market Overview (if applicable)

Describe the market for the product(s) or services including the historical data and forecasts.

Describe the competitive environment including the list of competitors with market shares and customer base and key differentiating factors (if applicable).

Provide pricing structures, price controls, subsidies available and government involvement (if any).

C.6. Regulation, Taxation and Insurance (if applicable)

Provide details of government licenses or permits required for implementing and operating the project/programme, the issuing authority, and the date of issue or expected date of issue.

Describe applicable taxes and foreign exchange regulations.

Provide details on insurance policies related to project/programme.

C.7. Institutional / Implementation Arrangements

Please describe in detail the governance structure of the project/programme, including but not limited to the organization structure, roles and responsibilities of the project/programme management unit, steering committee, executing entities and so on, as well as the flow of funds structure. Also describe which of these structures are already in place and which are still pending. For the pending ones, please specify the requirements to establish them.

Describe construction and supervision methodology with key contractual agreements.

Describe operational arrangements with key contractual agreements following the completion of construction. If applicable, provide the credit analysis of key counterparties of key contractual agreements and/or structural mitigants to cover the counterparty risks.



Please provide a project/programme implementation timetable in [section I \(Annexes\)](#). The table below is for illustrative purposes. If the table format below is used, please refer to the activities as numbered in Section H. In the case of outputs, please mark when all the required activities will be completed.

[illegible]

D.1. Value Added for GCF Involvement

Please specify why the GCF involvement is critical for the project/programme, in consideration of other alternatives.

D.2. Exit Strategy

Please explain how the project/programme sustainability will be ensured in the long run, after the project/programme is implemented with support from the GCF and other sources, taking into consideration the long-term financial viability demonstrated in [E.6.3](#). This should include a description of strategies for longer term maintenance of physical assets (if applicable).

In this section, the accredited entity is expected to provide a brief description of the expected performance of the proposed project/programme against each of the Fund's six investment criteria. Activity-specific sub-criteria and indicative assessment factors, which can be found in the Fund's [Investment Framework](#), should be addressed where relevant and applicable. This section should tie into any request for concessionality made in [section B.2](#).

E.1. Impact Potential

Potential of the project/programme to contribute to the achievement of the Fund's objectives and result areas

E.1.1. Mitigation / adaptation impact potential

Specify the mitigation and/or adaptation impact, taking into account the relevant and applicable sub-criteria and assessment factors in the Fund's [investment framework](#).

When applicable, specify the degree to which the project/programme avoids lock-in of long-lived, high emission or climate-vulnerable infrastructure.

E.1.2. Key impact potential indicator

Provide specific numerical values for the indicators below.

GCF core indicators	Expected tonnes of carbon dioxide equivalent (t CO ₂ eq) to be reduced or avoided (Mitigation only)	Annual	
		Lifetime	
	- Expected total number of direct and indirect beneficiaries, disaggregated by gender (reduced vulnerability or increased resilience); - Number of beneficiaries relative to total population, disaggregated by gender (adaptation only)	Total	
		Percentage (%)	
Other relevant indicators	<i>Examples include:</i> - Expected increase in the number of households with access to low-emission energy - Expected increase in the number of small, medium and large low-emission power suppliers, and installed effective capacity - Expected increase in generation and use of climate information in decision-making - Expected strengthening of adaptive capacity and reduced exposure to climate risks - Others		

Describe the detailed methodology used for calculating the indicators above.

Describe how the project/programme's indicator values compare to the appropriate benchmarks (i.e. the indicator values for a similar project/programme in a comparable context).

E.2. Paradigm Shift Potential

Degree to which the proposed activity can catalyze impact beyond a one-off project/programme investment

E.2.1. Potential for scaling up and replication (Provide a numerical multiple and supporting rationale)

Describe how the proposed project/programme's expected contributions to global low-carbon and/or climate-resilient development pathways could be scaled-up and replicated including a description of the steps necessary to accomplish it.

E.2.2. Potential for knowledge and learning

Describe how the project/programme contributes to the creation or strengthening of knowledge, collective learning processes, or institutions.

E.2.3. Contribution to the creation of an enabling environment

Describe how proposed measures will create conditions that are conducive to effective and sustained participation of private and public sector actors in low-carbon and/or resilient development that go beyond the program.

Describe how the proposal contributes to innovation, market development and transformation. Examples include:

- *Introducing and demonstrating a new market or a new technology in a country or a region*
- *Using innovative funding scheme such as initial public offerings and/or bond markets for projects/programme*

E.2.4. Contribution to regulatory framework and policies

Describe how the project/programme strengthens the national / local regulatory or legal frameworks to systematically drive investment in low-emission technologies or activities, promote development of additional low-emission policies, and/or improve climate-responsive planning and development.

E.3. Sustainable Development Potential

Wider benefits and priorities

E.3.1. Environmental, social and economic co-benefits, including gender-sensitive development impact

E.4. Needs of the Recipient

Vulnerability and financing needs of the beneficiary country and population

E.4.1. Vulnerability of country and beneficiary groups (Adaptation only)

Describe the scale and intensity of vulnerability of the country and beneficiary groups, and elaborate how the project/programme addresses the issue (e.g. the level of exposure to climate risks for beneficiary country and groups, overall income level, etc).

E.4.2. Financial, economic, social and institutional needs

Describe how the project/programme addresses the following needs:

- *Economic and social development level of the country and the affected population*
- *Absence of alternative sources of financing (e.g. fiscal or balance of payment gap that prevents from addressing the needs of the country; and lack of depth and history in the local capital market)*
- *Need for strengthening institutions and implementation capacity.*

E.5. Country Ownership

Beneficiary country (ies) ownership of, and capacity to implement, a funded project or programme

E.5.1. Existence of a national climate strategy and coherence with existing plans and policies, including NAMAs, NAPAs and NAPs

Please describe how the project/programme contributes to country's identified priorities for low-emission and climate-resilient development, and the degree to which the activity is supported by a country's enabling policy and institutional framework, or includes policy or institutional changes.

E.5.2. Capacity of accredited entities and executing entities to deliver

Please describe experience and track record of the accredited entity and executing entities with respect to the activities that they are expected to undertake in the proposed project/programme.

E.5.3. Engagement with NDAs, civil society organizations and other relevant stakeholders

Please provide a full description of the steps taken to ensure country ownership, including the engagement with NDAs on the funding proposal and the no-objection letter.

Please also specify the multi-stakeholder engagement plan and the consultations that were conducted when this proposal was developed.

E.6. Efficiency and Effectiveness

Economic and, if appropriate, financial soundness of the project/programme

E.6.1. Cost-effectiveness and efficiency

Describe how the financial structure is adequate and reasonable in order to achieve the proposal's objectives, including addressing existing bottlenecks and/or barriers; providing the least concessionality; and without crowding out private and other public investment.

Please describe the efficiency and effectiveness, taking into account the total project financing and the mitigation/adaptation impact that the project/programme aims to achieve, and explain how this compares to an appropriate benchmark. For mitigation, please make a reference to [E.6.5 \(core indicator for the cost per tCO₂eq\)](#).

E.6.2. Co-financing, leveraging and mobilized long-term investments (mitigation only)

Please provide the co-financing ratio (total amount of co-financing divided by the Fund's investment in the project/programme) and/or the potential to catalyze indirect/long-term low emission investment.

Please make a reference to [E.6.5 \(core indicator for the expected volume of finance to be leveraged\)](#).

E.6.3. Financial viability

Please specify the expected economic and financial rate of return with and without the Fund's support, based on the analysis conducted in [F.1](#).

Please describe financial viability in the long run beyond the Fund intervention.

Please describe the GCF's financial exit strategy in case of private sector operations (e.g. IPOs, trade sales, etc.).

E.6.4. Application of best practices

Please explain how best available technologies and practices are considered and applied. If applicable, specify the innovations/modifications/adjustments that are made based on industry best practices.

E.6.5. Key efficiency and effectiveness indicators

Estimated cost per t CO ₂ eq, defined as total investment cost / expected lifetime emission reductions (mitigation only)

GCF core indicators	(a) Total project financing	US\$_____
	(b) Requested GCF amount	US\$_____
	(c) Expected lifetime emission reductions overtime	_____ tCO ₂ eq
	(d) Estimated cost per tCO₂eq (d = a / c)	US\$_____ / tCO ₂ eq
	(e) Estimated GCF cost per tCO₂eq removed (e = b / c)	US\$_____ / tCO ₂ eq
	Describe the detailed methodology used for calculating the indicators (d) and (e) above.	
	Please describe how the indicator values compare to the appropriate benchmarks established in a comparable context.	
	Expected volume of finance to be leveraged by the proposed project/programme and as a result of the Fund's financing, disaggregated by public and private sources (mitigation only)	
	Describe the detailed methodology used for calculating the indicators above.	
	Please describe how the indicator values compare to the appropriate benchmarks established in a comparable context.	
Other relevant indicators (e.g. estimated cost per co-benefit generated as a result of the project/programme)		

** The information can be drawn from the project/programme appraisal document.*

F.1. Economic and Financial Analysis

Please provide the narrative and rationale for the detailed economic and financial analysis (including the financial model, taking into consideration the information provided in [section E.6.3](#)).

BASED ON THE ABOVE ANALYSIS, PLEASE PROVIDE ECONOMIC AND FINANCIAL JUSTIFICATION (BOTH QUALITATIVE AND QUANTITATIVE) FOR THE CONCESSIONALITY THAT GCF PROVIDES, WITH A REFERENCE TO THE FINANCIAL STRUCTURE PROPOSED IN SECTION B.2.

F.2. Technical Evaluation

Please provide an assessment from the technical perspective. If a particular technological solution has been chosen, describe why it is the most appropriate for this project/programme.

F.3. Environmental, Social Assessment, including Gender Considerations

Describe the main outcome of the environment and social impact assessment. Specify the Environmental and Social Management Plan, and how the project/programme will avoid or mitigate negative impacts at each stage (e.g. preparation, implementation and operation), in accordance with the Fund's Environmental and Social Safeguard (ESS) standard. Also describe how the gender aspect is considered in accordance with the Fund's Gender Policy and Action Plan.

F.4. Financial Management and Procurement

Describe the project/programme's financial management and procurement, including financial accounting, disbursement methods and auditing.

G.1. Risk Assessment Summary

Please provide a summary of main risk factors. Detailed description of risk factors and mitigation measures can be elaborated in G.2.

G.2. Risk Factors and Mitigation Measures

Please describe financial, technical and operational, social and environmental and other risks that might prevent the project/programme objectives from being achieved. Also describe the proposed risk mitigation measures.

Selected Risk Factor 1

Description	Risk category	Level of impact	Probability of risk occurring
	Select	Select	Select

Mitigation Measure(s)

Please describe how the identified risk will be mitigated or managed. Do the mitigation measures lower the probability of risk occurring? If so, to what level?

Selected Risk Factor 2

Description	Risk category	Level of impact	Probability of risk occurring
	Select	Select	Select

Mitigation Measure(s)

Please describe how the identified risk will be mitigated or managed. Do the mitigation measures lower the probability of risk occurring? If so, to what level?

Selected Risk Factor 3

Description	Risk category	Level of impact	Probability of risk occurring
	Select	Select	Select

Mitigation Measure(s)

Please describe how the identified risk will be mitigated or managed. Do the mitigation measures lower the probability of risk occurring? If so, to what level?

Selected Risk Factor 4

Description	Risk category	Level of impact	Probability of risk occurring
	Select	Select	Select
Mitigation Measure(s)			
<i>Please describe how the identified risk will be mitigated or managed. Do the mitigation measures lower the probability of risk occurring? If so, to what level?</i>			
Selected Risk Factor 5			
Description	Risk category	Level of impact	Probability of risk occurring
	Select	Select	Select
Mitigation Measure(s)			
<i>Please describe how the identified risk will be mitigated or managed. Do the mitigation measures lower the probability of risk occurring? If so, to what level?</i>			
Selected Risk Factor 6			
Description	Risk category	Level of impact	Probability of risk occurring
	Select	Select	Select
Mitigation Measure(s)			
<i>Please describe how the identified risk will be mitigated or managed. Do the mitigation measures lower the probability of risk occurring? If so, to what level?</i>			
Other Potential Risks in the Horizon			
<i>Please describe other potential issues which will be monitored as “emerging risks” during the life of the projects (i.e., issues that have not yet raised to the level of “risk factor” but which will need monitoring). This could include issues related to external stakeholders such as project beneficiaries or the pool of potential contractors.</i>			

* Please expand this sub-section when needed to address all potential material and relevant risks.

H.1. Logic Framework.

Please specify the logic framework in accordance with the GCF's [Performance Measurement Framework](#) under the [Results Management Framework](#).

H.1.1. Paradigm Shift Objectives and Impacts at the Fund level¹⁹

Paradigm shift objectives

<i>Choose appropriate expected result</i>	Please elaborate on the paradigm shift objectives to which the project/programme contributes.
---	---

Expected Result	Indicator	Means of Verification (MoV)	Baseline	Target		Assumptions
				Mid-term (if applicable)	Final	

Fund-level impacts

<i>Choose appropriate expected results</i> <i>Choose appropriate expected results</i>	<i>Please select relevant GCF indicators from the Fund's performance measurement framework. More than one indicator may be selected per expected impact result.</i>					
<i>Choose appropriate expected results</i> <i>Choose appropriate expected results</i>						
<i>Choose appropriate expected results</i> <i>Choose appropriate expected results</i>						

¹⁹ Information on the Fund's expected results and indicators can be found in its Performance Measurement Frameworks available at the following link (Please note that [some indicators are under refinement](#)): http://www.gcfund.org/fileadmin/00_customer/documents/Operations/5.3_Initial_PMF.pdf

H.1.2. Outcomes, Outputs, Activities and Inputs at Project/Programme level

Expected Result	Indicator	Means of Verification (MoV)	Baseline	Target		Assumptions
				Mid-term (if applicable)	Final	
Project/programme outcomes	Outcomes that contribute to Fund-level impacts					
Choose <i>expected</i> outcome	Please select relevant GCF indicators from the Fund's performance measurement framework . More than one indicator may be selected per expected impact result.					
Specify other expected results						
Specify other expected results						
Project/programme outputs	Outputs that contribute to outcomes					
1.						
2.						
3.						
Activities	Description	Inputs		Description		
1.1.		1.1.1.				
1.2.		1.1.2.				
2.1.		1.1.3.				
...		...				

H.2. Arrangements for Monitoring, Reporting and Evaluation

BESIDES THE ARRANGEMENTS (E.G. SEMI-ANNUAL PERFORMANCE REPORTS) LAID OUT IN AMA, PLEASE PROVIDE PROJECT/PROGRAMME SPECIFIC INSTITUTIONAL SETTING AND IMPLEMENTATION ARRANGEMENTS FOR MONITORING AND REPORTING AND EVALUATION. PLEASE INDICATE HOW THE INTERIM/MID-TERM AND FINAL EVALUATIONS WILL BE ORGANIZED, INCLUDING THE TIMING.

PLEASE PROVIDE METHODOLOGIES FOR MONITORING AND REPORTING OF THE KEY OUTCOMES OF THE PROJECT/PROGRAMME.

I. SUPPORTING DOCUMENTS FOR FUNDING PROPOSAL

- ☐ NDA No-objection Letter
- ☐ Feasibility Study
- ☐ Integrated Financial Model that provides sensitivity analysis of critical elements (xls format, if applicable)
- ☐ Confirmation letter or letter of commitment for co-financing commitment (If applicable)
- ☐ Project/Programme Confirmation/Term Sheet (including cost/budget breakdown, disbursement schedule, etc.) – *see the Accreditation Master Agreement, Annex I*
- ☐ Environmental and Social Impact Assessment (ESIA) or Environmental and Social Management Plan (If applicable)
- ☐ Appraisal Report or Due Diligence Report with recommendations (If applicable)
- ☐ Evaluation Report of the baseline project (If applicable)
- ☐ Map indicating the location of the project/programme
- ☐ Timetable of project/programme implementation

** Please note that a funding proposal will be considered complete only upon receipt of all the applicable supporting documents.*

Contact

Meryem ANDALOUSSI

m.andaloussi@ada.gov.ma
meryem.andaloussi@gmail.com

Agence pour le Développement Agricole
Espace les Patios, Angle Av. Annakhil et Mehdi Benbarka Bâtiments 2 et 3, Hay Riad-Rabat
Tél : 05 37 57 37 12
www.ada.gov.ma